



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GENERALE

E/ICEF/1987/3  
5 mars 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE  
Conseil d'administration  
Session de 1987

POUR ACTION

PLAN A MOYEN TERME POUR LA PERIODE 1986-1990

Résumé

Le présent document traite des plans relatifs au programme du FISE et de leurs incidences opérationnelles compte tenu des possibilités et contraintes financières du FISE. Le plan à moyen terme permet au Conseil d'administration de passer en revue les objectifs généraux, les stratégies et priorités en ce qui concerne le programme et les questions financières, le cadre financier des programmes et des budgets du FISE et la gestion de la capacité d'exécution du FISE en ce qui concerne le programme et les plans énoncés. Le plan à moyen terme est essentiellement un cadre prospectif, axé sur la détermination des priorités, sans indication de date ni d'objectif précis sauf pour ce qui est des recettes, des dépenses et des effectifs. En conséquence, et bien que le plan soit mis à jour tous les ans pour suivre l'évolution progressive des stratégies d'ensemble dont s'inspirent les activités du FISE, les principaux éléments du plan ne varient guère, pour l'essentiel, d'une année sur l'autre. D'autres sont revus de façon à tenir compte des directives générales du Conseil d'administration ainsi que de l'expérience acquise pendant l'année écoulée.

Les éléments du plan qui ont été particulièrement renforcés cette année sont ceux qui portent sur les thèmes suivants : promotion de la femme, ressources en eau, "politiques d'aménagement à visage humain", Afrique australe, collaboration avec les autres organismes des Nations Unies, importance accrue à accorder à l'établissement des coûts lors de l'élaboration et de l'analyse des programmes du FISE, et plans visant à assurer la durabilité des interventions en faveur de la survie et du développement de l'enfant, en particulier en ce qui concerne l'immunisation universelle des enfants et la thérapie de réhydratation par voie buccale. Pour éviter les doubles emplois, des notes de référence renvoient à d'autres documents soumis au Conseil d'administration dans lesquels certaines de ces questions sont traitées plus en détail.

Le chapitre premier décrit le contexte général et les objectifs de base qui orienteront les activités de l'organisation pendant la période correspondant au plan. Les idées maîtresses du programme, axées sur l'intensification des interventions en faveur de la survie et du développement de l'enfant dans le cadre des programmes de pays, sont décrites au chapitre II. Le chapitre III évoque dans leurs grandes lignes les stratégies régionales qui seront appliquées dans le cadre du programme. Le chapitre IV présente les objectifs du Fonds en matière de création de capacités dans divers domaines : planification des programmes et services d'appui, activités de plaidoyer et de mobilisation sociale, gestion de l'information, planification des ressources humaines, approvisionnement, audit et appels de fonds. Le chapitre V, qui contient la recommandation soumise à l'approbation du Conseil, explique le processus de planification financière et présente le plan financier pour 1987-1990.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
<b>I. CADRE ET OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION .....</b>	<b>1 - 16</b>	<b>5</b>
Conjoncture économique .....	1 - 4	5
Objectifs à l'horizon 2000 .....	5 - 16	6
<b>II. IDEES MAITRESSES DU PROGRAMME POUR LA PERIODE DU PLAN A MOYEN TERME .....</b>	<b>17 - 40</b>	<b>12</b>
Réduction de la mortalité infantile et postinfantile ....	18 - 24	12
Liens entre la survie, la protection et le développement de l'enfant .....	25 - 34	14
Priorités organisationnelles et approche par pays .....	35 - 36	17
Collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et organismes multilatéraux de développement .....	37 - 39	18
Répartition future des ressources entre les différents domaines de programme .....	40	19
<b>III. STRATEGIES REGIONALES .....</b>	<b>41 - 77</b>	<b>20</b>
Afrique .....	42 - 50	21
Amérique et Caraïbes .....	51 - 61	23
Asie .....	62 - 71	25
Moyen-Orient et Afrique du Nord .....	72 - 77	27
<b>IV. RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DU FISE EN MATIERE D'APPUI OPERATIONNEL .....</b>	<b>78 - 113</b>	<b>29</b>
Planification et gestion .....	78 - 79	29
Services d'appui aux programmes .....	80 - 81	29
Approvisionnement .....	82 - 86	30
Plaidoyer et mobilisation sociale .....	87 - 92	31
Collecte de fonds .....	93 - 96	32
Gestion automatisée .....	97 - 100	33
Planification des ressources humaines .....	101 - 112	34
Vérification intérieure des comptes .....	113	38
<b>V. PLAN FINANCIER POUR LA PERIODE 1987-1990 .....</b>	<b>114 - 155</b>	<b>39</b>
Etablissement du plan financier .....	114 - 119	39
Plan financier pour la période 1987-1990 .....	120 - 154	40
Recommandation .....	155	50

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
<u>Liste des tableaux</u>	
1. Taux de mortalité infantile et postinfantile (estimations et projections) .....	8
2. Projection du nombre d'enfants de moins de 5 ans qui seront sauvés chaque année d'ici l'an 2000 .....	10
3. Répartition passée et future des ressources (dépenses) par domaine de programme .....	20
4. Planification des effectifs .....	36
5. Exécution du plan financier en 1986 .....	46
6. Projections des recettes du FISE .....	47
7. Masse commune des ressources : échelonnement estimatif des dépenses, par année .....	48
8. Résumé du plan financier du FISE (masse commune des ressources et fonds supplémentaires) .....	51
9. Plan financier du FISE - Ventilation par source de financement .....	53

## I. CADRE ET OBJECTIFS DE LA PLANIFICATION

### Conjoncture économique

1. Si les possibilités de croissance se sont améliorées dans un certain nombre de pays en 1986, la conjoncture économique anticipée pour un grand nombre des pays en développement au cours des années à venir continuera à poser de graves obstacles à l'amélioration du bien-être des enfants. Pour l'ensemble du monde en développement, le revenu par habitant a de nouveau diminué en 1986, pour la septième année consécutive. La diminution des revenus affecte à l'heure actuelle environ la moitié de la population du monde en développement. En 1985-1986, environ 70 % des pays en développement à économie de marché ont enregistré un taux de croissance par habitant minime, lorsqu'il n'a pas été négatif. Pendant cette période, la population des pays dont l'économie était en déclin représentait au total plus de 700 millions de personnes, la plupart en Afrique et en Amérique latine. De 1981 à 1985, le produit intérieur brut (PIB) moyen par habitant a diminué de 15 % en Afrique, de 22 % en Asie de l'Ouest et de 9 % en Amérique latine. Il n'a augmenté - de 14 % - qu'en Asie du Sud et en Asie orientale.

2. L'un des aspects les plus inquiétants de la situation économique mondiale en 1986 a été la détérioration de l'économie de nouveau enregistrée en Afrique. Alors qu'une reprise s'amorçait en 1985, le PIB par habitant a diminué d'environ 2,5 % en 1986. A la fin de l'année, le revenu par habitant moyen pour l'Afrique avait diminué de près de 20 % par rapport au chiffre enregistré six ans auparavant. En fait, le revenu moyen dans la plupart des pays d'Afrique n'est pas plus élevé aujourd'hui qu'en 1970.

3. Vu la persistance de la crise économique à laquelle se heurtent de nombreux pays en développement, une attention croissante a été consacrée au caractère inadéquat et souvent inutile de l'approche déflationniste de la stabilisation macro-économique qui, jusqu'à une période récente, était celle que préconisaient la plupart des milieux financiers internationaux. Alors que la reprise économique ne semble guère s'amorcer, la détérioration de la situation des familles à faible revenu dans de nombreux pays en développement est de plus en plus évidente.

4. Bien que le problème des incidences sociales des politiques d'aménagement ait bénéficié d'une attention croissante au cours de l'année écoulée, les budgets de la santé et de l'éducation sont restés anormalement bas dans de nombreux pays. Une diminution des dépenses de santé et d'éducation par habitant a été enregistrée dans de nombreux pays, en particulier en Afrique et en Amérique latine. Les effets combinés de la diminution des dépenses sociales et de la pénurie de devises ont considérablement nui au maintien et au développement des services essentiels - essentiels pour les pauvres mais non, la plupart du temps, pour les couches favorisées de la population. En conséquence, il apparaît maintenant que depuis 1980, la malnutrition infantile a augmenté et/ou les résultats obtenus sur le plan scolaire ont diminué dans 31 pays au moins : 16 dans l'Afrique au sud du Sahara, 8 en Amérique latine et 7 dans d'autres régions. Qui plus est, dans de nombreux pays, les crédits supprimés dans le secteur social ne pourront être rétablis que progressivement étant donné les sombres perspectives de croissance du PIB pour la décennie à venir.

Objectifs à l'horizon 2000

5. Les perspectives d'avenir étant ce qu'elles sont, il est essentiel que le FISE continue de mettre l'accent sur les domaines prioritaires en recherchant le meilleur rapport coût-efficacité, puisque les ressources dont il dispose pour la mise en valeur des ressources humaines sont limitées. Dans l'accomplissement de cette tâche, le FISE a joué un rôle de plus en plus actif en plaidant pour que soient apportées aux politiques sociales les modifications qui sont nécessaires pour protéger les enfants et les autres groupes vulnérables de la population. A l'échelle mondiale et, de plus en plus, dans plusieurs régions, ainsi qu'au niveau des pays, le FISE a récemment trouvé des possibilités prometteuses d'associer ses activités de plaidoyer en faveur de la stratégie pour la survie et le développement de l'enfant à la promotion d'une "politique d'aménagement différente" et des changements d'orientation qui sont nécessaires dans ce contexte pour faire en sorte que les enfants ne soient pas sacrifiés au nom de la stabilité financière.

6. De façon très générale, les activités du FISE et les programmes de coopération par pays devraient à long terme viser quatre objectifs fondamentaux :

a) Réduire plus rapidement la mortalité infantile et postinfantile;

b) Protéger et, chaque fois que possible, améliorer la situation et le bien-être des enfants en appuyant une gamme plus vaste de politiques et d'activités en faveur du développement de l'enfant;

c) Contribuer à améliorer la situation, le bien-être et la condition des mères et des femmes les plus pauvres;

d) Dans le cadre des mesures d'appui nécessaires à la réalisation de ces trois objectifs, recommander qu'une attention accrue soit portée aux efforts visant à promouvoir l'espacement des naissances ce qui, venant s'ajouter à l'amélioration des perspectives de survie des enfants, contribuerait au ralentissement de la croissance démographique.

7. Dans le plan à moyen terme pour la période 1985-1989 (E/ICEF/1986/3), de nouvelles données ont été utilisées pour les projections de la mortalité infantile et postinfantile établies par la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies, en collaboration avec le FISE. Sur la base de ces données, on a présenté au tableau 1 des estimations des taux de mortalité infantile et postinfantile (enfants de moins de 5 ans) et du nombre de décès d'enfants pour la même catégorie d'âge, pour l'ensemble des pays développés et l'ensemble des pays en développement et par région pour les années 1950, 1980 et 2000. Depuis 1950, des progrès sans précédent ont été réalisés en ce qui concerne la réduction de la mortalité infantile et postinfantile. Les taux de mortalité infantile pour l'ensemble des pays en développement ont diminué de plus de 50 % pendant cette période, tombant d'environ 190 pour 1 000 naissances vivantes en 1950 à environ 80 en 1986. Pendant la même période, le taux de mortalité pour les enfants de moins de 5 ans dans les pays en développement est tombé d'environ 300 pour 1 000 naissances vivantes à environ 125. Le nombre total de décès pour cette catégorie d'âge dans l'ensemble des pays en développement est tombé d'environ 23 millions en 1950 à environ 14 millions en 1986, le nombre annuel de naissances pendant la même période étant passé de 98 millions à environ 125 millions.

8. Ces tendances recouvrent toutefois un phénomène inquiétant, à savoir l'accroissement, en chiffres absolus, des décès de nourrissons et de jeunes enfants en Afrique alors que leur nombre diminue dans toutes les autres régions du monde. A moins que la situation ne se redresse, l'Afrique, où se produisent actuellement 30 % de la totalité des décès de nourrissons et de jeunes enfants (contre 15 % en 1950) enregistrera une nouvelle augmentation du nombre de ces décès, ce qui représenterait un pourcentage supérieur à 40 % d'ici l'an 2000, alors qu'à cette date sa population ne représentera que 14 % de la population mondiale.

Tableau 1  
Taux de mortalité infantile et postinfantile (estimations et projections)

Région	1950					1980					2000				
	N	TBN	TMI	TMM5	DNJE	N	TBN	TMI	TMM5	DNJE	N	TBN	TMI	TMM5	DNJE
<u>Tous pays confondus</u>	98,3	39	163	251	24,8	123,5	28	82	125	15,4	140,8	23	53	78	10,9
<u>Pays développés</u>	19,5	23	64	84	1,6	17,8	16	18	22	0,4	17,8	14	11	12	0,2
<u>Pays en développement</u>	78,8	47	188	295	23,2	105,7	32	92	142	15,0	123,0	25	59	87	10,7
<u>Pays en développement regroupés par continent ou sous-continent</u>															
Afrique	11,4	51	197	332	3,8	22,3	46	119	193	4,3	36,0	41	79	122	4,4
Asie occidentale	2,0	49	218	334	0,7	3,6	38	90	131	0,5	4,9	30	45	58	0,3
Asie du Sud	31,0	47	187	320	9,9	46,1	35	110	173	7,9	46,0	24	70	102	4,7
Asie orientale	26,6	45	199	273	7,3	21,7	20	37	55	1,2	22,4	17	22	27	0,6
Amérique centrale et Amérique du Sud	7,5	46	132	201	1,5	11,7	32	67	94	1,1	13,4	24	42	58	0,7
<u>Pays en développement regroupés par région (découpage FISE)</u>															
Afrique de l'Est et Afrique australe	3,4	53	174	293	1,0	7,2	50	125	208	1,5	12,7	46	88	142	1,8
Afrique de l'Ouest et Afrique centrale	2,9	49	199	337	1,0	5,4	47	135	223	1,2	9,0	43	95	152	1,3
Nigéria	1,8	54	214	355	0,6	4,1	51	117	200	0,8	7,7	48	83	134	1,0
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,6	53	204	331	1,9	9,6	40	103	155	1,5	11,7	29	55	75	0,8
Asie centrale du Sud	17,8	46	199	347	6,2	24,7	34	122	191	4,6	23,2	22	76	110	2,5
Asie orientale et Pakistan	13,5	45	166	274	3,7	21,5	36	90	137	2,9	22,7	25	59	87	1,9
Chine	25,4	46	203	278	7,1	20,1	20	40	57	1,1	20,7	16	22	28	0,6
Amériques	7,5	46	132	201	1,5	11,7	32	67	94	1,1	13,4	24	42	58	0,7

Définitions :

N : Naissances (en millions).

TBN : Taux brut de natalité (nombre annuel de naissances pour 1 000 habitants).

TMI : Taux de mortalité infantile (probabilité de décès des enfants de moins de 1 an pour 1 000 naissances vivantes).

TMM5 : Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (probabilité de décès avant l'âge de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes).

DNJE : Décès de nourrissons et de jeunes enfants (en millions).

Note : Pour plus de détails, voir FISE, World Statistics on Children, deuxième édition, New York, 1986.



9. En revanche, le FISE a fait des projections reposant sur l'hypothèse d'une réduction accélérée de la mortalité infantile et postinfantile, conformément aux objectifs de la Stratégie internationale du développement pour la troisième Décennie des Nations Unies pour le développement et au-delà, objectifs qui ont été approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le but est que, dans tous les pays, le taux de mortalité infantile tombe à 50 pour 1 000 naissances vivantes - taux maximum - d'ici l'an 2000, ce qui suppose que le taux combiné de mortalité infantile et postinfantile (enfants de moins de 5 ans) tombe à 70 p. 1000. Le FISE est en outre persuadé que dans les pays où le taux de mortalité pour cette catégorie d'âge ne dépasse pas 70 p. 1000 à l'heure actuelle, il est possible de ramener ce taux à 35 p. 1000 au maximum d'ici l'an 2000. Ces objectifs sont directement liés aux objectifs fondamentaux de la stratégie pour la survie et le développement de l'enfant que le Conseil d'administration a approuvée en 1983 et à laquelle il a renouvelé son appui tous les ans.

10. Si ces objectifs sont atteints, on aura encore réduit de plus de 11 millions par an d'ici l'an 2000 le nombre de nourrissons et de jeunes enfants dont le décès, certain aux taux actuels, peut pourtant être évité (voir tableau 2). C'est en Afrique et en Asie du Sud que le succès de la stratégie pour la survie et le développement de l'enfant aurait le plus de retombées, puisque ce sont 4,7 millions et 4,2 millions d'enfants de moins de 5 ans, respectivement, qui seraient sauvés par rapport aux projections établies à partir des taux actuels. Ne serait-ce qu'en raison de l'importance de ces chiffres, il est essentiel que le FISE continue de prêter une attention particulière aux besoins à long terme de l'Afrique en matière de développement. En Asie, les efforts au titre de la stratégie pour la survie de l'enfant doivent particulièrement axés sur les vastes pays de l'Asie du Sud, à faible revenu et à forte mortalité infantile, où près de 6 millions de décès de nourrissons et de jeunes enfants sont enregistrés chaque année, soit 40 % du total mondial.

11. Il est, et il sera toujours, difficile de déterminer avec précision le nombre de nourrissons et de jeunes enfants sauvés grâce aux interventions accélérées préconisées par le FISE à cette fin depuis le début des années 80. Quelques estimations récentes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant les décès évités grâce à l'utilisation accrue de la thérapie de réhydratation par voie buccale ont été prises en considération dans le tableau 7 du rapport intérimaire E/ICEF/1987/L.2 portant sur la révolution pour la survie et le développement de l'enfant pour la période 1983-1986. Le FISE, de même que l'OMS et d'autres organismes, a l'intention d'encourager la mise en place de systèmes de contrôle dans les pays en développement afin de pouvoir suivre la mortalité infantile, ses tendances et ses causes beaucoup plus étroitement qu'on ne l'a fait dans le passé. Les résultats des recensements, les données de l'état civil, les résultats d'enquêtes périodiques par sondage et quelques études spéciales serviront de base à la mise en place de ces systèmes de contrôle.

12. Un phénomène qui est étroitement lié à la réduction de la mortalité infantile et postinfantile est la réduction des taux de natalité. Le lien entre les deux, bien que complexe, comporte deux aspects principaux qui revêtent une grande importance pour les pays à forte croissance démographique. Premièrement, nombre des mesures requises pour réduire la mortalité infantile et postinfantile sont précisément celles qui contribueront à ralentir la croissance démographique (par exemple, donner aux femmes accès à un enseignement de type scolaire et non scolaire, encourager l'allaitement maternel, développer les services de santé, en

particulier de santé maternelle et infantile, au niveau des villages, etc.). Deuxièmement, les parents acceptent plus facilement d'avoir moins d'enfants lorsque le risque de décès des nourrissons et des jeunes enfants et le nombre de décès effectifs diminuent. Lorsque les parents ont bon espoir de voir leurs enfants survivre, ils ont tendance à vouloir moins d'enfants. A long terme, et les pays en développement ont pu le constater, la baisse du taux de natalité est plus rapide que celle du taux de mortalité, ce qui se traduit par un ralentissement du taux de croissance démographique et par une diminution de la population totale plus marquée. Bien entendu, les programmes de planification familiale peuvent accélérer ce processus, mais pour que la planification familiale soit efficace et que les progrès se maintiennent, il faut qu'elle reflète un changement important dans le comportement des parents - changement comparable à celui que requiert le succès des mesures pour la survie de l'enfant.

Tableau 2

Projection du nombre d'enfants de moins de 5 ans qui seront  
sauvés chaque année d'ici l'an 2000 a/

Régions	Nombre en millions
<u>Tous pays en développement</u>	11,3
<u>Par continent ou sous-continent</u>	
Afrique	4,7
Asie occidentale	0,4
Asie du Sud	4,2
Asie orientale	0,6
Asie du Sud-Est et Pacifique	0,7
Amérique centrale et Amérique du Sud	0,7
<u>Par région (découpage FISE)</u>	
Afrique de l'Est et Afrique australe	1,7
Nigéria	1,0
Autres pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale	1,4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1,1
Inde	2,4
Autres pays d'Asie centrale du Sud	0,4
Chine	0,6
Asie orientale et Pakistan	2,0
Amériques et Caraïbes	0,7

a/ Nombre d'enfants de moins de 5 ans qui seront sauvés si les taux de mortalité pour cette catégorie d'âge sont ramenés des niveaux estimés pour 1980 à ceux fixés comme objectifs dans la stratégie pour la survie et le développement de l'enfant.

13. L'urbanisation croissante est une tendance marquée dans toutes les régions du monde en développement. En Amérique centrale et en Amérique du Sud, le nombre d'enfants des zones urbaines vivant dans des conditions de pauvreté absolue est bien supérieur au nombre d'enfants pauvres vivant dans les zones rurales. Par conséquent, le FISE doit prêter une attention croissante à l'application des priorités et à la méthodologie des programmes en milieu urbain, et s'attacher en particulier aux problèmes des populations urbaines démunies.

14. Parmi ses objectifs fondamentaux, le FISE doit avoir le souci, clairement formulé, non seulement d'assurer la survie des enfants, mais aussi d'améliorer leurs conditions de vie et leur santé. Tous les programmes de coopération du FISE tiennent compte de ces grands objectifs, mais la place qu'ils font aux activités en faveur du développement de l'enfant augmentera au fur et à mesure que la mortalité infantile et postinfantile diminuera. De plus, la complémentarité qui existe entre les mesures de réduction de la natalité et de la mortalité infantile joue de même en ce qui concerne les comportements et pratiques requis des parents aux fins de la survie des enfants et aux fins de la croissance et du développement satisfaisants de leurs enfants. Le meilleur exemple que l'on puisse évoquer à cet égard est l'importance cruciale - tant pour le développement de l'enfant que pour sa survie même - du comportement de la mère quant à l'allaitement maternel, au sevrage et à l'alimentation des jeunes enfants.

15. En dernière analyse, l'amélioration de la situation et du bien-être des enfants n'est pas une question de plans, de ressources ni même d'organisation, mais dépend de l'attitude de chaque génération et du prix que les familles attachent à la survie, au développement et à la protection de leurs propres enfants et des enfants de leur communauté, de leur pays et du monde entier. L'une des principales gageures pour le FISE, jusqu'à la fin du siècle, sera de travailler en collaboration avec tous ceux qui partagent ses préoccupations afin de faire prévaloir au niveau mondial une morale qui donne aux enfants défavorisés un rang de priorité beaucoup plus élevé, de sorte que disparaisse la tendance beaucoup trop répandue à faire passer "les enfants pauvres en dernier". Ce que veut le FISE, c'est au contraire que "les enfants passent en premier".

16. L'une des conditions essentielles pour que s'instaure une telle morale est que l'opinion publique soit bien informée et qu'elle sache ce que l'on peut raisonnablement espérer réaliser compte tenu des ressources actuelles, comme l'ont déjà démontré de nombreuses communautés et de nombreux pays du monde entier. Des interventions en vue de promouvoir une telle morale universelle devront être poursuivies en coopération étroite avec les autres organismes et mouvements intéressés, aux niveaux mondial, régional et national, y compris les médias. Les activités de plaidoyer, les idées et les ressources financières du FISE, qu'il s'agisse de mesures visant expressément à améliorer la santé des enfants, vaccination par exemple, ou de stratégies plus vastes telles que l'attention accordée aux "politiques d'aménagement à visage humain", viseront de plus en plus à relever le plus difficile de tous les défis : changer les valeurs et comportements de base qui affectent les enfants du monde entier.

## II. IDEES MAITRESSES DU PROGRAMME POUR LA PERIODE DU PLAN A MOYEN TERME

17. L'importance relative qui sera accordée, dans le cadre des programmes des différents pays, aux idées maîtresses du programme du FISE pour la période couverte par le plan à moyen terme sera fonction de la situation propre à chaque pays, compte tenu également du rôle joué par d'autres donateurs et organismes. De la sorte, le FISE, tout en restant fidèle à sa vaste mission en faveur de la survie et du développement de l'enfant, pourra concentrer l'attention et les efforts voulus sur des domaines clefs qui sont essentiels pour assurer la couverture nationale des services et leur efficacité par rapport aux coûts, et accélérer les activités dans ces domaines. Priorité sera donnée aux programmes susceptibles de déboucher sur les réalisations les plus utiles pour les enfants et les mères dans le besoin, compte tenu des ressources financières limitées à la disposition du Fonds. Dans la plupart des cas, on utilisera beaucoup plus les activités de plaidoyer, la mobilisation sociale et les moyens de communication améliorés pour les programmes disponibles grâce aux progrès réalisés ces dernières années, notamment la radio et la télévision dont, fait remarquable, la majorité des foyers - et pratiquement tous les villages - sont maintenant pourvus dans les pays en développement comme dans les pays développés.

### Réduction de la mortalité infantile et postinfantile

18. Il est à prévoir que la réduction de la mortalité infantile et postinfantile restera l'objectif prioritaire de la plupart des programmes de pays, surtout dans les pays où le taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans est moyennement élevé ou élevé. On estime déjà que l'accélération des grandes interventions en faveur de la survie et du développement de l'enfant au cours des cinq dernières années a permis de sauver plus de 4 millions de nourrissons et d'enfants. En fait, on a estimé qu'en 1986, la forte accélération des activités de vaccination et de réhydratation par voie buccale a permis, à elle seule, de sauver environ 1,5 million d'enfants de moins de 5 ans. On espère, d'ici à 1990, porter à 5 millions par an le nombre total d'enfants ainsi sauvés et éviter des infirmités à plusieurs millions d'autres enfants chaque année.

19. L'appui à l'accélération des activités de vaccination et de réhydratation par voie buccale en vue de parvenir, d'ici à 1990, à une couverture universelle et durable, sera un élément essentiel de pratiquement tous les programmes de pays, car ces interventions sont très rentables et s'attaquent aux causes immédiates d'une partie importante des décès et des infirmités chez les nourrissons et les jeunes enfants dans le monde. L'immunisation universelle des enfants d'ici à 1990 a été fixée comme un objectif principal par l'Assemblée mondiale de la santé en 1977; cet objectif a été approuvé ultérieurement par le Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires et par l'Organisation des Nations Unies. Faire connaître à pratiquement tout le monde la thérapie de réhydratation par voie buccale et obtenir que 50 % au moins des familles l'utilisent, d'une part, et atteindre l'objectif de l'immunisation universelle des enfants d'ici à 1990, d'autre part, voilà les deux éléments "moteurs" dont le FISE se servira pour accélérer l'action en faveur de la survie et du développement de l'enfant. Pour réaliser ces objectifs, il faudra engendrer la volonté politique, mobiliser les communautés et fournir un appui important en matière de planification et sur le plan technique. Dans le cadre de ces efforts, le FISE coopérera étroitement avec l'OMS et d'autres organisations internationales, bilatérales et nationales.

20. Comme environ 80 pays ont adopté des plans en vue de l'immunisation universelle des enfants et qu'un grand nombre de pays redoublent d'efforts pour promouvoir la thérapie de réhydratation par voie buccale, le FISE accordera, au cours des dernières années de la décennie, une attention croissante à d'autres grands objectifs de son programme visant à atteindre toute la population et à réduire la mortalité infantile et postinfantile, notamment aux domaines suivants :

a) Promotion et défense de l'allaitement maternel, de bonnes pratiques de sevrage et d'autres mesures nutritionnelles, notamment en appuyant les efforts déployés sur le plan national pour appliquer le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel;

b) "Promotion de la croissance" et surveillance de la croissance, ainsi qu'il est indiqué dans le rapport sur la situation des enfants dans le monde, 1987;

c) Lutte contre le paludisme chez les enfants et les femmes enceintes et contre les affections respiratoires aiguës, lorsque des mesures appropriées peuvent être prises à peu de frais;

d) Promotion de pratiques d'espacement des naissances qui protègent mieux la santé des mères et des enfants, lorsque les autorités nationales encouragent la coopération du FISE.

21. La mortalité infantile et postinfantile est étroitement liée à l'état nutritionnel des nourrissons et des enfants, dont l'importance est par ailleurs cruciale pour le développement physique et mental. C'est pourquoi les programmes comprendront aussi, chaque fois que possible, la lutte contre les troubles dus aux carences en iode et en oligo-éléments comme la vitamine A et le fer, et la lutte contre les maladies parasitaires. Un autre élément important du programme dans le domaine de la santé est la fourniture de médicaments essentiels suivant la procédure des achats remboursables.

22. Plusieurs années d'expérience des activités accélérées en faveur de la survie de l'enfant permettent désormais au FISE et à d'autres organisations coopérantes d'analyser et d'identifier les éléments de la stratégie des programmes et de leur application susceptibles de donner les résultats les plus durables. L'un de ces facteurs est un engagement politique ferme et durable aux niveaux les plus élevés. On peut citer aussi la réforme des programmes d'enseignement dans les écoles primaires pour renforcer les éléments favorisant la survie et le développement de l'enfant; l'attention continue accordée à ces questions par les médias; un financement adéquat, avec des contributions accrues de sources nationales, publiques ou privées; une participation effective des collectivités, comprenant fréquemment la participation continue de groupes religieux à l'échelon local et d'organisations non gouvernementales; des arrangements appropriés en matière de planification, d'organisation et de gestion pour assurer que l'on veille, dès le début du processus d'accélération des activités, et non après coup, à ce que leurs effets soient durables; des mécanismes de rétroinformation efficaces permettant de réorienter les programmes en fonction de l'acquisition et de l'analyse de données d'expérience supplémentaires. On trouvera dans le Rapport sur la situation des enfants dans le monde, 1987 (voir en particulier les pages 56 à 64) d'autres observations sur les problèmes complexes que pose l'objectif du maintien des résultats obtenus.

23. La durabilité des résultats et d'autres préoccupations telles que l'établissement de liens avec les services de base montrent également combien il est important de veiller à ce que tous les programmes en faveur de la survie et du développement de l'enfant soient conçus de manière à déboucher sur le renforcement des soins de santé primaires dans les pays en développement. Comme certains éléments de ces programmes nécessitent d'importants apports financiers, le FISE cherchera à resserrer sa coopération avec les banques de développement, les donateurs bilatéraux, les organisations de développement nationales, etc. qui disposent de ressources de loin supérieures aux siennes. Dans le domaine des soins de santé primaires, le FISE continuera toutefois à axer son action sur des mesures peu coûteuses qui ont fait leurs preuves et qui, dans toute la mesure du possible, mettent l'accent sur le rôle de la famille plutôt que sur celui des services médicaux proprement dits.

24. Le FISE continuera à promouvoir cette approche axée sur la famille, qui est également essentielle du point de vue de la mobilisation sociale, à la fois pour favoriser un plus grand engagement politique en faveur de la stratégie des soins de santé primaires et pour engager les gens à assumer davantage leur propre santé. L'accent sera mis en particulier sur les stratégies de communication et les activités à l'intention des femmes qui donnent aux familles les connaissances et la confiance voulues pour jouer un rôle dans la protection et la promotion de la santé familiale. Cette approche facilite également le processus visant à lier les mesures prioritaires en faveur de la survie et du développement de l'enfant à d'autres éléments de programme essentiels pour assurer le bien-être général des enfants et des femmes dans les familles à faible revenu, ainsi qu'il est indiqué ci-après.

#### Liens entre la survie, la protection et le développement de l'enfant

25. L'éducation de base, y compris l'alphabétisation, demeure une condition essentielle à tout changement appréciable dans la société, en particulier à tout changement généralisé au niveau des habitudes et des valeurs. Pour que la stratégie en faveur de la survie et du développement de l'enfant réussisse, dans le contexte du renforcement des services de base, il est essentiel de renforcer et de mieux adapter l'enseignement, car les gens seront plus disposés à accepter de nouvelles valeurs et à changer leurs habitudes et leur comportement s'ils en voient l'intérêt et s'ils comprennent les problèmes qui se posent. Il s'est avéré que l'éducation des femmes, en particulier, était le facteur le plus important pour améliorer les chances de survie et le bien-être des enfants; aussi, cet élément continuera-t-il à recevoir un appui accru au cours de la période du plan à moyen terme. Dans certains pays, des programmes de développement du jeune enfant axés sur la collectivité et les parents et accordant une attention particulière à la nutrition et à la santé de l'enfant commencent également à donner quelques résultats permettant d'espérer qu'une large couverture pourra être réalisée à un coût raisonnable. En résumé, il y a de nombreuses raisons de penser que l'éducation de base, au sens large, mérite une attention accrue au moment où le FISE s'occupe de deux problèmes fondamentaux, à savoir obtenir des résultats durables et assurer la convergence des services de base.

26. Dans d'importantes régions du monde en développement, une grande partie de la population n'a toujours pas accès à l'eau salubre, même pour boire, et des centaines de millions de ménages ne sont pas convenablement desservis par des systèmes d'approvisionnement en eau adéquats. Un nombre encore plus grand de

familles - plus de la moitié - est privé d'installations sanitaires répondant à des normes minimales. On estime que le quart seulement des besoins mondiaux en matière d'approvisionnement en eau sont satisfaits et cette proportion est beaucoup moins élevée dans le cas de l'assainissement. L'approvisionnement en eau des ménages et l'amélioration de l'assainissement demeurent donc des objectifs fondamentaux si l'on veut atteindre les normes minimales d'une bonne santé. En outre, l'expérience récente permet d'entrevoir de nombreuses possibilités intéressantes de lier les programmes d'approvisionnement en eau potable auxquels l'Organisation s'intéresse depuis longtemps à de nouvelles approches en matière de mobilisation sociale et d'éducation sanitaire, y compris l'hygiène personnelle et l'assainissement.

27. Au cours de la période du plan, le FISE cherchera donc à obtenir, pour les allouer aux programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, le même volume général de ressources financières qu'au cours de la période depuis 1980. Dans l'exécution de ces programmes, une attention accrue sera accordée à la possibilité de les reproduire ailleurs à peu de frais, à une plus grande durabilité des équipements grâce à l'amélioration de l'entretien et de la gestion, et à leurs incidences sur la santé de l'enfant. Tous les programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement seront étroitement liés aux programmes de lutte contre les maladies diarrhéiques ainsi qu'aux autres éléments relevant des soins de santé primaires.

28. A mesure que l'année 1990 approche, il est clair que l'objectif ambitieux consistant à assurer à tous un approvisionnement en eau satisfaisant et des installations sanitaires adéquates d'ici la fin de la Décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement ne sera pas atteint, encore que des progrès particulièrement encourageants soient réalisés dans certains pays comme le Bangladesh, la Chine et l'Inde. En coopération étroite avec la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'OMS, le FISE compte faire un effort concerté pour revitaliser les objectifs de la Décennie en aidant autant de pays que possible à oeuvrer en vue d'assurer une couverture pratiquement universelle d'ici une année précise fixée comme objectif, au plus tard en l'an 2000.

29. Dans de nombreuses régions du monde, notamment en Afrique, la sécurité alimentaire des ménages demeure précaire, de sorte que la situation devient catastrophique lors de sécheresses cycliques. Les femmes en âge de procréer et les enfants en âge d'être sevrés sont particulièrement vulnérables. Comme dans les familles à faible revenu, ce sont souvent les femmes qui sont responsables dans une large mesure de la production, du traitement et de la préparation des aliments, il est essentiel qu'elles participent directement aux activités touchant la sécurité alimentaire des ménages. Ces activités seront appuyées par des interventions sélectives dont l'application pourrait être rapidement généralisée et complétant les programmes en faveur de la survie et du développement de l'enfant. Comme les compétences du FISE dans ce domaine sont limitées, ces activités seront toujours entreprises en étroite coopération avec les gouvernements, les institutions nationales et d'autres organismes internationaux et bilatéraux s'occupant de production et de consommation alimentaire.

30. Ainsi qu'on l'a indiqué précédemment, l'amélioration de la situation, du rôle et de la condition de la femme, conformément aux principes directeurs approuvés par le Conseil d'administration en 1985, restera un objectif prioritaire du FISE.

L'appui aux activités économiques des femmes, notamment grâce à l'octroi de crédits, à l'amélioration des compétences et à l'organisation d'entreprises, sera maintenu, encore que sur une base plus sélective, parallèlement à l'appui et à la mobilisation des femmes en faveur des activités liées à la survie et au développement de l'enfant. En outre, compte tenu de l'importance du rôle joué par les femmes dans pratiquement tous les grands domaines intéressant le FISE, une attention accrue sera accordée à leur rôle dans tous les programmes du Fonds. Un document distinct relatif à une stratégie d'application, contenant des directives pour renforcer l'action du FISE en faveur des femmes, sera présenté à la session de 1987 du Conseil (E/ICEF/1987/L.1).

31. Ces dernières années, le FISE a participé à l'analyse des effets de la récession et des politiques d'aménagement économique sur les enfants et les familles les plus pauvres. Au cours des deux dernières années, le FISE a de plus en plus axé son attention sur les moyens d'assouplir les politiques d'aménagement économique, de façon à ce qu'elles tiennent compte davantage de la nécessité de protéger les enfants et d'autres groupes vulnérables. Il est devenu manifeste que les politiques d'aménagement adoptées dans de nombreux pays ont eu pour effet de réduire considérablement les revenus, les services sociaux et le niveau de vie, ce qui a des conséquences dramatiques, en particulier pour les enfants qui vivent déjà dans la pauvreté. Le FISE a l'intention de continuer à élaborer et à promouvoir des "politiques d'aménagement à visage humain", en collaboration avec les institutions financières internationales, y compris la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, et avec d'autres partenaires internationaux et nationaux dans certains pays. Une étude spéciale du FISE, qui sera publiée au milieu de 1987, analyse la façon dont différentes stratégies d'aménagement peuvent être appliquées de manière à protéger les enfants et d'autres groupes vulnérables.

32. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration en 1986, le FISE progressivement participera davantage à la protection et au développement des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles. L'attention sera accordée en priorité aux enfants abandonnés et aux enfants des rues, généralement pour compléter les activités exécutées par le FISE dans de nombreux pays en faveur des populations pauvres des zones urbaines. Le FISE jouera aussi un rôle plus actif en plaidant pour qu'une attention accrue soit portée aux enfants et aux femmes qui vivent dans des zones de conflit armé, et prévoit de continuer à promouvoir les notions de "zones de paix" ou "couloirs de paix" au nom des enfants qui vivent dans ces zones. Etant donné la nature et la complexité de ces problèmes et le type de mesures à prendre, le FISE ne peut fournir directement qu'un appui limité. Sa contribution essentielle consistera à mieux faire connaître les besoins des enfants qui vivent dans des conditions particulièrement difficiles et à fournir un appui très sélectif à des activités novatrices entreprises au niveau local qui pourront servir de précédent.

33. Dans tous les programmes du FISE, la communication pour les programmes et la mobilisation sociale consisteront un thème continu dans les domaines de l'information, de l'éducation, de la motivation et de l'action communautaire. Les circuits de communication officiels et officieux seront mobilisés en tant que de besoin pour les initiatives en faveur de la survie et du développement de l'enfant ainsi que pour d'autres programmes financés ou encouragés par le FISE. L'importance critique d'une mobilisation sociale effective et durable pour assurer des résultats durables à toutes les initiatives est de plus en plus largement



reconnue, de même que le potentiel extraordinaire des activités de plaidoyer au niveau mondial en faveur des enfants. Certaines des incidences de cette situation pour le FISE sont examinées dans un rapport distinct sur la stratégie du FISE en matière de communication dans les pays industrialisés (E/ICEF/1987/L.4) qui sera présenté au Conseil d'administration à sa session de 1987.

34. Le FISE continuera à renforcer ses capacités de contrôle et d'évaluation, conformément aux principes directeurs énoncés dans les recommandations formulées par le Conseil d'administration en 1984. Sur la base de l'expérience acquise dans quelques pays, le FISE, en collaboration avec l'OMS et d'autres organismes des Nations Unies, aidera à renforcer les bases de données sur le développement social et à mettre sur pied des systèmes de surveillance de la situation des enfants en rapport avec le potentiel et les possibilités du pays concernés. Des systèmes efficaces de suivi des programmes, de plus en plus fréquemment fondés sur le traitement électronique de l'information, seront mis en place dans tous les bureaux de pays. Avant la préparation d'un nouveau cycle de coopération, le FISE procédera à une évaluation des principaux programmes pour tirer des leçons de l'expérience acquise et améliorer l'efficacité, la rentabilité et l'utilité des programmes. Sur la base de l'expérience acquise dans le cadre de l'examen du budget de 1986, qui a été considérablement amélioré par rapport aux années précédentes, on est également en train de renforcer le lien entre la préparation des programmes, la dotation en effectifs et la planification du budget.

#### Priorités organisationnelles et approche par pays

35. Un élément fondamental de la coopération du FISE avec les gouvernements est sa fidélité à l'approche par pays. En vertu de cette approche, le FISE élabore son programme de coopération dans chaque pays dans un cadre durable et continu, fondé sur une analyse minutieuse de la situation des enfants dans le pays et mis au point en étroite collaboration avec le gouvernement et divers groupes professionnels, y compris, habituellement, des organisations non gouvernementales. C'est dans ce contexte que doivent être établies les priorités nécessaires entre les principaux objectifs du plan à moyen terme et les grandes orientations des programmes, afin d'obtenir le dosage de programme le plus approprié et le plus efficace pour une période donnée. Il faut pour cela analyser clairement la hiérarchie appropriée des objectifs, compte tenu de la situation spécifique d'un pays, et aussi l'échelonnement des activités pour éviter le gaspillage des ressources et la fragmentation des efforts.

36. Le programme élargi de vaccination et le programme relatif à la thérapie de réhydratation par voie buccale visant à assurer une couverture universelle d'ici 1986 constitueront un élément important de presque tous les programmes de pays. A mesure que des progrès seront accomplis vers la réalisation de ces objectifs, d'autres éléments prendront plus d'importance parmi les domaines d'action prioritaires correspondant à la situation propre à chaque pays. Par conséquent, un programme de pays typique comportera généralement les éléments suivants :

a) L'accélération de certaines activités en vue d'obtenir rapidement une amélioration sensible et durable dans deux ou plusieurs secteurs critiques pour la survie et le développement de l'enfant, l'accent étant mis tout spécialement, dans le cadre des programmes de pays, sur les zones rurales et urbaines ayant un taux de

mortalité infantile élevé ou dans lesquelles d'autres graves problèmes menacent la santé et le développement de l'enfant;

b) La fourniture d'un appui sélectif et plus concentré dans les autres grands domaines d'action du FISE, notamment l'approvisionnement en eau et l'assainissement; l'éducation de base, l'alphabétisation et le développement du jeune enfant et les activités en faveur des femmes. L'accent sera mis ici sur le renforcement des liens avec les principales activités en faveur de la survie et du développement de l'enfant ainsi que sur l'identification de mesures peu onéreuses permettant d'atteindre les couches les plus pauvres et les plus désavantagées de la société en donnant des résultats durables;

c) Les activités visant à élaborer et à renforcer les bases et les aptitudes aux niveaux national, sous-national et local, pour s'attaquer à la série suivante d'objectifs concernant la survie et le développement de l'enfant que le pays concerné aura désignés comme prioritaires. Dans de nombreux pays, il semblerait que le domaine général de l'éducation de base, de l'alphabétisation et du développement du jeune enfant puisse être retenu comme domaine d'action prioritaire du FISE au début de la prochaine décennie;

d) Une marge pour imprévus non affectée, destinée à laisser une certaine souplesse, permettant notamment de tirer parti de possibilités imprévues dans des secteurs hautement prioritaires des programmes, et d'obtenir un financement complémentaire d'autres organisations.

#### Collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et organismes multilatéraux de développement

37. Un autre problème critique qui concerne le monde entier et qui n'est peut-être pas étranger aux crises économiques auxquelles sont confrontés la plupart des pays en développement est celui de la perte de confiance dans les approches multilatérales et institutionnelles à la solution des principaux problèmes qui se posent à l'échelle mondiale. Le système des Nations Unies a tout particulièrement souffert de ce climat au cours des dernières années. Pour inverser cette tendance, le FISE reconnaît la nécessité de renforcer encore sa collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres partenaires multilatéraux pour accroître l'impact des programmes et contribuer à assurer que les progrès réalisés dans les domaines relativement "populaires" dont s'occupe le FISE - le bien-être des enfants et des femmes - sont utilisés pour élargir et renforcer l'appui du public en faveur de l'Organisation des Nations Unies et, de façon plus générale, de la coopération internationale.

38. Cet engagement renouvelé peut s'inspirer d'un certain nombre d'efforts de collaboration récents. L'expérience du Bureau des opérations d'urgence en Afrique est probablement la plus notable. Les mesures envisagées comme suite à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'Afrique devraient contribuer à assurer une réponse continue et concertée des Nations Unies aux énormes problèmes qui se posent à ce continent en matière de développement. On peut également citer à titre d'exemple la coopération de plus en plus étroite entre le FISE et l'OMS dans les domaines des soins de santé primaires, de l'immunisation, de la lutte contre les maladies diarrhéiques, des médicaments essentiels et de la nutrition (programme commun d'appui à la nutrition); la collaboration interorganisations, en

particulier avec le PNUD, l'OMS et la Banque mondiale, dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement; les réunions semi-annuelles qui viennent d'être instituées entre le FISE et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population; et les consultations officielles sur les questions relatives à l'aménagement et au secteur social qui ont eu lieu avec des hauts fonctionnaires du FMI et de la Banque mondiale.

39. Parmi les activités encore plus récentes qui ont des incidences considérables pour la collaboration future, on peut citer par exemple un examen des questions d'intérêt commun pour le FISE et le Fonds international de développement agricole; une étude approfondie des questions d'aide alimentaire avec le Programme alimentaire mondial; et une réunion interorganisations de haut niveau sur les questions relatives aux femmes, tenue sous les auspices du Groupe consultatif mixte des politiques.

Répartition future des ressources entre les différents  
domaines de programme

40. Le tableau 3 fait apparaître la répartition effective et projetée des ressources entre les différents domaines de programme, compte tenu des engagements, des recettes projetées et de la répartition estimative des ressources futures. Conformément aux directives du Conseil, les projections concernant les recettes ont été établies sur la base d'hypothèses prudentes, mais elles peuvent naturellement être révisées chaque année dans le cadre du concept du plan continu. Il est également difficile de prévoir la répartition estimative des dépenses, dans la mesure où l'approche par pays suivie par le FISE repose sur un processus de décision décentralisé et laisse une grande souplesse au niveau des pays pour tenir compte des incertitudes de la planification à l'échelon local. De plus, la répartition par domaine est nécessairement un peu arbitraire si l'on considère l'impact des services - un approvisionnement en eau salubre contribue à améliorer la santé, l'éducation a des effets positifs sur la nutrition, les services de santé ont une incidence favorable sur l'éducation et le développement de l'enfant, tous ces éléments peuvent améliorer la condition de la femme, etc. La collectivité dont on cherche à obtenir la participation n'est généralement pas consciente de ces distinctions entre domaines de programme. En fait, les besoins de la communauté appellent presque toujours une approche globale. La ventilation proposée peut cependant constituer un instrument de planification utile à plusieurs fins, notamment pour la stratégie de collecte de fonds et la formation du personnel.

Tableau 3

Répartition passée et future des ressources (dépenses)  
par domaine de programme

	Montant effectif			Montant prévu		Montant projeté	
	1980	1985	1986	1987	1988	1989	1990
	(Millions de dollars E.-U.)						
Santé de l'enfant	58	82	119	122	136	142	148
Nutrition de l'enfant	19	17	17	17	18	19	22
Approvisionnement en eau et assainissement	51	59	58	59	60	60	60
Services en faveur de l'enfance axés sur la collectivité et sur la famille	14	15	16	23	23	23	25
Enseignement scolaire	26	21	18	22	25	31	35
Enseignement extra-scolaire	8	11	13	13	15	17	20
Secours d'urgence	58	35	32	31	25	25	25
Divers a/	18	39	53	39	38	38	38
<b>Total des dépenses du FISE au titre des programmes b/</b>	<b>252</b>	<b>279</b>	<b>326</b>	<b>326</b>	<b>340</b>	<b>355</b>	<b>373</b>

a/ Il s'agit de l'assistance qui ne peut être ventilée entre les différentes catégories de programme ci-dessus et qui comprend principalement la planification et la préparation des programmes, les communications pour les programmes et d'autres activités d'appui aux programmes.

b/ On trouvera des renseignements supplémentaires sur les dépenses passées dans le tableau 2 du document E/ICEF/1987/L.3, "Priorités et orientation des programmes de coopération du FISE".

### III. STRATEGIES REGIONALES

41. La stratégie globale en faveur de la survie et du développement de l'enfant sera appliquée dans tous les programmes de pays, mais à des degrés divers d'une région à l'autre et dans une même région, d'un pays à l'autre. Le potentiel économique, la situation politique, les infrastructures sociales et les traditions culturelles varient considérablement et les stratégies doivent en tenir compte. Le FISE travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires aux niveaux mondial, régional et national dans le but d'affiner ses grandes stratégies pour les adapter aux réalités régionales et nationales. (Pour plus de détails, voir les rapports régionaux qui seront présentés au Conseil d'administration en 1987 : E/ICEF/1987/5 à E/ICEF/1987/10.)

### Afrique

42. En raison de ses perspectives globales et de son immense besoin d'appui extérieur, l'Afrique restera au premier rang des préoccupations du FISE jusqu'à la fin du siècle. C'est un fait reconnu que la situation "d'urgence" en Afrique est une crise prolongée dont le continent ne pourra sortir que progressivement pour entrer dans une phase de développement. La diminution relativement lente du taux de mortalité infantile, qui s'accompagne de taux de natalité élevés, fait que l'Afrique est la seule région du monde où les décès de nourrissons et d'enfants continuent d'augmenter en valeur absolue. C'est là aussi que le taux de mortalité liée à la maternité est le plus élevé du monde. En outre, l'Afrique est la seule région où la production vivrière par habitant a diminué au cours des 10 dernières années. Ces statistiques décourageantes révèlent un manque de dispositifs nationaux capables de fournir les services sociaux essentiels. Les récents revers économiques associés à la baisse du prix des produits de base, à la dette extérieure, aux problèmes de gestion et de politique internes, ainsi que l'insuffisance de l'aide financière internationale ont souvent aggravé les effets de la sécheresse, de la guerre et des troubles internes.

43. La situation restera caractérisée non seulement par les taux de mortalité infantile les plus élevés du monde, mais aussi par l'insécurité persistante des disponibilités alimentaires et la malnutrition qui en résulte, ainsi que par une tendance à la paupérisation progressive des femmes, en particulier dans les zones rurales. Pour faire face à ces réalités propres à l'Afrique, le FISE adaptera comme il convient ses stratégies établies à l'échelon mondial, notamment en prenant des mesures pour réduire la mortalité infantile et postinfantile, tout en prêtant une attention accrue à l'application élargie de mesures peu coûteuses en faveur de la survie et du développement de l'enfant, notamment dans le domaine de la nutrition des nourrissons et des enfants. Lors de la réunion régionale qu'ils ont tenue en 1985 et au cours de laquelle ils ont déclaré l'année 1986 "L'Année de la vaccination en Afrique", les ministres africains de la santé ont appuyé énergiquement la réalisation de l'objectif de l'immunisation universelle des enfants d'ici 1990. Les gouvernements de 21 pays d'Afrique ont signé la Déclaration en faveur de l'immunisation universelle et en 1986 des programmes accélérés ont été lancés dans 30 pays (voir tableau 1 du document E/ICEF/1987/L.2 faisant le point de la révolution en faveur de la survie et du développement de l'enfant, 1983-1986).

44. Les pays d'Afrique sont en outre de plus en plus conscients qu'il leur faut prendre des mesures plus efficaces contre le paludisme, les affections respiratoires aiguës et les parasites intestinaux. Ces mesures sanitaires en faveur de l'enfant et l'approvisionnement en médicaments essentiels seront plus efficaces et leurs effets plus durables s'ils s'inscrivent dans le cadre de la mise en place progressive des services et des stratégies de soins de santé primaires.

45. Outre qu'elle aidera à assurer la survie des enfants, la coopération du FISE visera à promouvoir le développement de l'enfant, entre autres grâce au développement d'un enseignement adapté aux besoins, domaine dans lequel la région africaine - malgré la forte demande du public - est en retard, si l'on en juge par les taux élevés d'analphabétisme, notamment chez les filles, et la méconnaissance des questions de santé et d'assainissement. La coopération du FISE aux programmes témoignera aussi d'une préoccupation accrue pour les conséquences des mesures d'aménagement économiques, qui se traduisent par des réductions draconiennes des

dépenses sociales, ce qui aboutit à la réduction du nombre d'enseignants et d'agents sanitaires, à des retards dans le versement des traitements, à la hausse des prix des aliments de base, etc., problèmes dont souffrent le plus les groupes les plus vulnérables. En outre, les mesures prises par le FISE en vue de la reconstruction et du relèvement du Sahel devraient atténuer les effets des crises saisonnières et permettre un redressement et un développement soutenus. Le cadre analytique de l'appui du FISE est exposé dans le rapport établi par le FISE en 1985 sur la situation en Afrique et intitulé Within Human Reach.

46. Les famines et pénuries alimentaires qui affectent la région ont conduit le FISE à se préoccuper de plus en plus de l'approvisionnement alimentaire des ménages. La diffusion généralisée des connaissances et l'utilisation de variétés améliorées pour les cultures vivrières seront d'importants éléments de programmes, car elles offrent la possibilité d'accroître rapidement et sensiblement la production et la consommation de vivres des groupes vulnérables. Ces mesures seront associées à la promotion de bonnes habitudes nutritionnelles, dont les jeunes enfants devront être les principaux bénéficiaires. Une prise de conscience plus vive du rôle capital des femmes africaines dans la production, le traitement et la préparation des aliments et un appui accru en sa faveur devraient déboucher sur des progrès importants en matière de nutrition maternelle et infantile. Les initiatives du FISE dans le domaine de la sécurité alimentaire des familles en Afrique seront étroitement liées aux programmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement, qui garderont une grande importance.

47. Les mesures visant à augmenter les chances de survie des enfants, notamment celles qui reposent sur la participation des familles et la sensibilisation de l'opinion aux besoins des femmes, contribueront à favoriser une diminution des taux de fécondité et l'espacement des naissances et, partant, à préserver la santé de la mère et de l'enfant. Dans de nombreux pays, les activités du FISE en faveur de l'espacement des naissances peuvent être intégrées facilement aux autres mesures en faveur de la survie et du développement de l'enfant.

48. Il convient de prêter une attention accrue aux pays déstabilisés par la situation qui prévaut en Afrique australe. L'amélioration de la surveillance nutritionnelle, le stockage de fournitures sanitaires essentielles et le renforcement des systèmes d'approvisionnement et des moyens logistiques de la sous-région sont les trois axes de l'action que mènera le FISE pour préparer une réaction rapide en cas de crise.

49. Le développement de l'Afrique est le plus grand défi à relever d'ici la fin du siècle. Cela exige une réflexion et une action ininterrompues : recherche et développement, collaboration accrue avec les universités et les centres de formation, meilleure exécution et évaluation des programmes et des politiques et coordination plus étroite entre les institutions. Le FISE continuera de collaborer étroitement avec les autres organismes des Nations Unies et d'appuyer directement les différents mécanismes de coopération relevant du Directeur général au développement et à la coopération économique internationale.

50. Fait révélateur de l'attitude des Nations Unies face à la crise africaine, le Programme d'action pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, que l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé lors de la session extraordinaire qu'elle a consacrée à l'Afrique en mai 1986, demande à tous les

organismes du système de définir leurs propres priorités en fonction de celles établies par le Programme. Le FISE estime encourageant que la mise en valeur des ressources humaines soit l'un des cinq domaines d'action prioritaires du Programme. Celui-ci souligne l'importance du rôle des femmes et des besoins des enfants dans le développement de l'Afrique. Le FISE s'emploiera à renforcer les efforts déployés par les organismes des Nations Unies pour résoudre les problèmes abordés au cours de la session extraordinaire. Il participera plus activement aux réunions du groupe consultatif de la Banque mondiale et aux tables rondes organisées par le PNUD, afin d'assouplir le processus d'aménagement et d'en accentuer la dimension humaine.

#### Amérique et Caraïbes

51. A la fin de 1986, les pays d'Amérique latine et des Caraïbes étaient encore aux prises avec les conséquences de ce qui est probablement la crise économique la plus grave que la région ait connue depuis les années 30. Bien que la grave récession observée en 1982-1983 ait été maîtrisée, le taux de croissance par habitant est resté négatif ou négligeable dans la plupart des pays. Le service de la dette extérieure est si lourd qu'il absorbe plus d'un tiers de l'épargne intérieure, d'où une stagnation des investissements dans la majorité des pays. Pour cette raison, entre autres, il est probable que pendant quelques années encore l'Amérique latine ne connaîtra qu'une croissance limitée et restera la région où le revenu est le moins équitablement réparti.

52. Les politiques d'aménagement appliquées jusqu'à présent étaient largement axées sur la gestion de la balance des paiements, la recherche d'un excédent grâce à une baisse des importations et le contrôle de la demande intérieure grâce au blocage des salaires. Pour ce qui est de la lutte contre l'inflation et du redressement des comptes extérieurs, ils ont donné certains résultats, mais à un coût social très élevé, et la reprise de la croissance continue de se faire attendre sauf dans de rares exceptions, en particulier le Brésil, et plus récemment, le Pérou.

53. Aux problèmes créés par une répartition inégale des revenus, la contraction des salaires réels et la stagnation économique, sont venus s'ajouter les effets des mesures d'austérité budgétaire sur les programmes nationaux dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la protection sociale. La crise a eu des conséquences sociales, dont une augmentation de la mortalité infantile et postinfantile dans plusieurs pays, y compris le Brésil, et une détérioration de la nutrition des nourrissons et des enfants dans la moitié au moins des pays de la région. Les cas de pauvreté ont sensiblement augmenté, en particulier dans les zones urbaines marginales et dans les foyers où le chef de famille est une femme. Selon les estimations actuelles, plus de 50 millions d'enfants âgés de 0 à 15 ans vivent dans un état de "pauvreté critique". Ce phénomène s'accompagne d'une aggravation du problème des enfants abandonnés ou enfants des rues dans les grandes métropoles et d'une augmentation du nombre de jeunes filles et de jeunes mères qui en sont réduites à chercher dans la rue des moyens de subsistance.

54. Pour résoudre ces problèmes, le FISE continuera d'appuyer des initiatives nationales prioritaires qui permettront, à un coût relativement modique, de sauver des vies et de favoriser le développement des enfants appartenant aux groupes vulnérables. Dans ce contexte régional, il est particulièrement important que les activités de plaidoyer du FISE en faveur de la survie et du développement de

l'enfant aient une solide assise technique aussi bien que politique. Les mesures en faveur de la survie de l'enfant, qui seront menées en collaboration étroite avec l'OMS et l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), incluront un appui important aux programmes élargis de vaccination dont l'objectif est l'immunisation universelle des enfants d'ici 1990, ainsi que des programmes énergiques de lutte contre les maladies diarrhéiques visant à vulgariser la thérapie de réhydratation par voie buccale de sorte que tout le monde la connaisse et que 50 % au moins des familles l'utilisent d'ici 1990. Il est aussi prévu d'appuyer à un degré légèrement moindre, la lutte contre les affections respiratoires aiguës et autres causes importantes de la mortalité et de la morbidité infantiles et postinfantiles, en tenant compte des caractéristiques de la morbidité et de la mortalité dans chaque pays et des possibilités d'intervention à peu de frais. Si ses ressources le permettent, le FISE contribuera aussi à lutter plus intensivement contre la détérioration de l'état nutritionnel des enfants et des femmes enceintes et allaitantes, tant sous l'angle alimentaire que sous celui des infections.

55. Plusieurs pays ont atteint l'objectif de l'immunisation universelle ou en sont très près (au moins 80 % du groupe d'âge 0-12 mois); il s'agit du Belize, du Chili, du Costa Rica, de Cuba, du Panama et d'un certain nombre de pays des Caraïbes orientales. Le taux de couverture dépasse 50 % dans les pays suivants : Argentine, Brésil, Colombie, El Salvador, Equateur, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela. Pour être moins spectaculaires, les progrès de la thérapie de réhydratation par voie buccale n'en sont pas moins importants en Bolivie, au Brésil, en Equateur, en Haïti, au Mexique et en Amérique centrale.

56. Une autre priorité consistera à atteindre le groupe d'âge très vulnérable des enfants de 0 à 3 ans au moyen d'interventions propres à favoriser le développement de l'enfant, et combinant des activités dans les domaines de la santé et de la nutrition ainsi que des activités d'éveil. L'accent sera mis sur les méthodes axées sur les foyers ou les collectivités ainsi que sur d'autres systèmes simplifiés de fourniture des services, y compris des services à l'intention des enfants handicapés. Après 1990, il est probable que cet élément prendra de plus en plus d'importance. Du fait de l'urbanisation rapide de la région, dans nombre de pays ces activités et celles menées dans d'autres domaines seront de plus en plus axées sur les pauvres des villes.

57. Le développement des programmes d'alphabétisation et la promotion d'un enseignement primaire universel adapté aux besoins et comportant un élément éducation sanitaire considérablement renforcé sont des objectifs importants dans toute la région. Le taux exceptionnellement élevé d'abandon en cours d'études primaires est depuis longtemps un sujet de préoccupation. Le secteur de l'éducation de base retiendra de plus en plus l'attention du FISE au cours des années à venir, en raison notamment de l'importance de l'éducation des femmes.

58. Il est clair que la crise économique dans la région aggrave la situation des femmes pauvres. Une attention particulière sera donc accordée aux programmes qui cherchent à apporter des solutions pratiques à leurs besoins et problèmes spécifiques. L'aide du FISE prendra essentiellement la même forme que dans d'autres domaines où ses moyens financiers sont limités : activités de plaidoyer, travaux d'analyse, formation, apport de capitaux d'amorçage pour le financement de projets novateurs, contrôle, évaluation et documentation.



59. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration en 1986 au sujet des enfants vivant dans des conditions particulièrement difficiles, le FISE s'intéressera de plus près à l'évaluation et à la mise au point de modèles et de services simplifiés reposant sur une forte participation communautaire et visant à intégrer dans des structures de type familial et, de façon plus générale, dans la société, les enfants des rues abandonnés ainsi que les enfants réfugiés. En collaboration étroite avec d'autres organismes tels que le Comité international de la Croix-Rouge, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'Organisation panaméricaine de la santé/OMS, le FISE continuera de plaider pour la création de "corridors de paix" en Amérique centrale et d'affecter du personnel à cette tâche de promotion.

60. En ce qui concerne l'endettement extérieur et les politiques d'aménagement, on prévoit un appui accru à l'analyse des politiques, à la rédaction de monographies et aux activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des institutions financières internationales pour qu'il soit dûment tenu compte des effets des politiques adoptées sur les groupes particulièrement vulnérables, notamment sur la santé et l'état nutritionnel des jeunes enfants et des mères.

61. Comme la plupart des pays de la région des Amériques sont des pays à revenu moyen, le FISE apportera un appui financier limité aux activités de plaidoyer et de consultation technique, ainsi qu'un appui très sélectif à de nouvelles formes rentables d'intervention sociale. Comme cela s'est pratiqué récemment dans des pays à revenu moyen, on insistera davantage sur la participation des gouvernements aux coûts et sur la collecte de fonds dans le secteur privé.

#### Asie

62. Plusieurs pays d'Asie, dont la Chine, la République de Corée, l'Inde, le Pakistan et Sri Lanka, ont enregistré une croissance économique rapide malgré la dégradation de la conjoncture internationale. En revanche, d'autres pays d'Asie ont connu une stagnation ou une détérioration dues à la crise mondiale. Ces dernières années, le Bangladesh, la Birmanie, l'Indonésie, le Népal, les Philippines et Sri Lanka ont dû compresser leurs dépenses sociales.

63. L'Asie connaît aussi une urbanisation rapide qui exigera une attention accrue au cours de la période du plan à moyen terme. Il faudra mettre au point des programmes particulièrement novateurs pour les enfants et les femmes des zones urbaines vivant dans une très grande pauvreté. On a conscience que pour résoudre les problèmes écrasants des villes, il faut tenir compte du fait qu'ils ont leur origine dans les campagnes. La planification sociale doit donc être fondée sur la notion de zone urbaine élargie comprenant l'arrière-pays rural.

64. Bien que les taux de scolarisation dans l'enseignement primaire soient élevés dans plusieurs pays, 70 % des illettrés de la planète, dont 60 % sont des femmes, vivent en Asie. Plusieurs pays ont fait de l'instruction primaire un objectif prioritaire, notamment la Chine et l'Inde qui ont adopté la déclaration en faveur de l'enseignement primaire universel d'ici 1990. Cet objectif a bénéficié d'une mesure de soutien importante en novembre 1986, lorsque les chefs d'Etat et de gouvernement l'ont intégré à la "Déclaration de Bangalore", lors de la réunion au sommet de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale. Le problème majeur est d'arriver à accroître le taux de scolarisation et à réduire le

taux d'abandon dans les écoles primaires, en particulier chez les filles, et de concevoir des programmes beaucoup mieux adaptés à la réalité quotidienne et qui abordent les questions de santé et de nutrition.

65. Outre qu'elle s'est prononcée en faveur de l'enseignement primaire universel, l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale a reconnu que, le meilleur moyen d'assurer la mise en valeur des ressources humaines était de répondre aux besoins de tous les enfants, les responsables de la planification du développement national devaient leur accorder la priorité. Elle a souligné à quel point il importait de sensibiliser l'opinion publique et d'instaurer un consensus politique national sur les droits de l'enfant. Elle a aussi appuyé d'autres objectifs : immunisation universelle des enfants d'ici 1990, amélioration de la nutrition maternelle et infantile, approvisionnement en eau potable et fourniture d'un logement convenable d'ici l'an 2000. Le Comité permanent de l'Association, qui se compose des chefs de cabinet des ministres des affaires étrangères, a été chargé de faire chaque année le point de la situation des enfants dans les pays membres et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs convenus.

66. La Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, la Mongolie, le Pakistan, les Philippines, la République de Corée, la République démocratique populaire de Corée, Sri Lanka, la Thaïlande et le Viet Nam devraient se rapprocher sensiblement de l'objectif de l'immunisation universelle des enfants d'ici 1990. Il faudra intensifier les efforts en Afghanistan, au Bangladesh, en Birmanie, au Bhoutan, au Kampuchea, au Népal et en République démocratique populaire lao. La lutte contre les maladies diarrhéiques a beaucoup progressé en Asie où la plupart des pays appliquent des programmes spéciaux et où 50 % de la population peut pratiquer la thérapie de réhydratation par voie buccale. Quatorze des 26 pays de la région produisent des sels de réhydratation par voie buccale. Comme par le passé, on s'attachera aussi en priorité à vulgariser cette thérapie, de façon qu'elle soit connue de tous et utilisée par au moins la moitié des familles d'ici 1990.

67. La mobilisation sociale a contribué à améliorer l'efficacité de l'action visant à assurer la survie et le développement de l'enfant au niveau national et universel. Le FISE continuera de promouvoir et d'appuyer les efforts menés au niveau national. Pour mener à bien cette action, on s'intéressera notamment au maintien des résultats acquis, à la mise en place de services de soins de santé primaires ou au renforcement de ces services, aux moyens d'atteindre les personnes encore hors d'atteinte, notamment les pauvres des villes.

68. De toutes les grandes régions, l'Asie du Sud est celle où la fréquence des naissances d'enfants ayant un poids insuffisant est la plus élevée (31 %) : on enregistre près de 11 millions de cas chaque année. Au deuxième rang, on trouve l'Asie du Sud-Est (17 %). Ces chiffres prouvent qu'il faut mettre davantage l'accent sur les soins prénatals, notamment sur le traitement de l'anémie et de la malnutrition (65 % des femmes enceintes en Asie souffrent d'anémie nutritionnelle).

69. C'est en Asie qu'ont été prises les premières mesures visant à remédier aux troubles provoqués par les carences en iode, et certains succès ont déjà été remportés dans ce domaine. Ces efforts seront encore intensifiés. L'Inde s'est donné pour objectif d'éliminer les carences en iode d'ici 1992. Les problèmes liés aux carences en vitamine A et en fer vont également être étudiés et la recherche de solutions sera accélérée dans un certain nombre de pays.

70. Partant d'initiatives prometteuses qui ont été menées dans plusieurs pays, dont le Bangladesh et l'Indonésie, on continuera d'appuyer des programmes assurant la promotion d'activités économiques générales dont les bénéficiaires sont des femmes de familles à faible revenu. Les mesures les plus novatrices illustrent nombre des principes énoncés dans le rapport sur la stratégie d'application des programmes en faveur des femmes (E/ICEF/1987/L.1) qui sera présenté au Conseil d'administration en 1987. De nouveaux fonds supplémentaires ont été affectés récemment à la promotion de ces initiatives.

71. Les activités de plaidoyer du FISE en faveur de programmes intégrés qui offrent, par l'intermédiaire d'un canal commun, des services différents à un même enfant, sont devenues un élément traditionnel de la politique de développement social en Asie. Sur une base sélective, le FISE continuera de soutenir les actions ayant pour but de reproduire et de systématiser la programmation des projets de zone en faveur des femmes et des enfants, tout en poursuivant les efforts pour assurer la convergence de ces services et améliorer le rapport coût-efficacité. Son aide sera conçue de façon à combler les importantes lacunes qui sans cela subsisteraient et à créer un effet multiplicateur. Etant donné le développement rapide de l'Asie, on poursuivra la mise au point d'une stratégie de programmes pour les pays à revenu élevé et à faible taux de mortalité infantile et le personnel du FISE consacra une part importante de ses activités à rechercher les moyens de lever des fonds dans les pays ayant les revenus les plus élevés. Il est probable que la Malaisie et la République de Corée passeront de la catégorie des bénéficiaires nets à celle des donateurs nets au cours de la période du plan.

#### Moyen-Orient et Afrique du Nord

72. Bien que quelques pays de la région connaissent une reprise, dans l'ensemble le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord continuent de souffrir d'une grave crise économique due dans certains cas à une chute brutale des recettes pétrolières et, dans d'autres, à la diminution des envois de fonds par les nationaux travaillant à l'étranger. Les investissements du secteur public se sont donc contractés après avoir rapidement augmenté pendant une décennie, tandis que diminuait l'aide au développement accordée par les pays les plus riches aux pays les plus pauvres de la région et au reste du tiers monde. Plusieurs pays resteront probablement aux prises avec les problèmes préoccupants que leur posent la récession économique et l'application de politiques d'aménagement. En outre, la guerre et les troubles internes continuent de causer de graves problèmes dans certaines parties de la région. Néanmoins, du point de vue du FISE, la situation globale s'améliore comme en témoigne l'intérêt accru que les gouvernements portent à la recherche de solutions permettant de résoudre de façon plus économique les problèmes des enfants, par exemple l'adoption de mesures aisément applicables en faveur de la survie et du développement de l'enfant.

73. Si l'on tient compte de critères tels que la taille des pays, leur revenu, les taux de mortalité infantile, les infrastructures sociales et les systèmes politiques, les pays de la région sont plus différents qu'on ne le suppose parfois. La méthode de programmation par pays adoptée par le FISE en revêt d'autant plus d'importance. Les pays de la région ont bien entendu de nombreux points communs, notamment le fait que tous sont musulmans et que la grande majorité d'entre eux appartiennent à la communauté arabe. Cela donne une dimension régionale aux activités qui peuvent être programmées et aux problèmes qui se

posent, par exemple la situation particulièrement grave que connaissent les femmes et les jeunes filles, situation qui se caractérise notamment par un faible taux d'alphabétisation et des insuffisances en matière de santé maternelle. Autres points communs, les pays de la région disposent presque tous, par le biais de leurs réseaux de télévision et de radio, d'un puissant instrument de mobilisation sociale (l'arabe étant la langue de relation entre tous ces pays, à l'exception de Chypre, de la République islamique d'Iran et de la Turquie) et les chefs religieux y sont très influents.

74. Le taux moyen de mortalité infantile dans la région est d'environ 92 pour 1 000 naissances vivantes. Les maladies diarrhéiques et les maladies pour lesquelles il existe des vaccins restent la cause de près de la moitié des décès de nourrissons et d'enfants. Le taux de couverture du programme élargi de vaccination des enfants de moins de 1 an s'est amélioré dans plusieurs pays. On espère que d'ici la fin de 1988, environ 70 % des enfants de la région seront immunisés contre les six grandes maladies couvertes par le programme. Dans les pays ci-après, 80 % des enfants ou plus sont vaccinés contre ces six maladies ou la majorité d'entre elles : Arabie saoudite, Bahreïn, Chypre, Egypte, Iraq, Jordanie, Koweït et Oman. D'autre part, la fréquence des cas de tétanos chez les femmes en âge de procréer est très faible par rapport à d'autres régions. Sauf en Egypte, la thérapie de réhydratation par voie buccale a progressé moins rapidement et moins nettement que le programme de vaccination élargi. Les programmes de lutte contre les maladies diarrhéiques connaissent un certain succès dans 15 des 22 pays de la région. L'Egypte est le pays le plus actif dans ce domaine puisque plus des deux tiers des mères égyptiennes appliquent actuellement la thérapie de réhydratation par voie buccale, ce qui permet d'éviter quelque 80 000 décès chaque année. L'exemple de l'Egypte peut servir d'incitation, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région.

75. Les affections respiratoires aiguës tuent encore beaucoup d'enfants, surtout en altitude et parmi les quatre cinquièmes de la population de la région qui vivent au nord du 30<sup>e</sup> parallèle. Les pauvres continuent de souffrir de malnutrition, surtout dans certains pays d'Afrique du Nord. On s'efforce de plus en plus activement d'améliorer la santé maternelle et la nutrition en formant les accoucheuses traditionnelles et en renforçant l'élément maternel des services de santé maternelle et infantile, en particulier dans les établissements périphériques. Etant donné que le caractère durable des activités dépend beaucoup des femmes, il faudra donner un rang de priorité plus élevé aux programmes éducatifs et autres destinés aux femmes de la région. La situation d'urgence qui prévaut dans plusieurs pays, dont le Soudan, continue d'absorber des ressources considérables qui pourraient être consacrées au développement. Alors qu'au cours de la première moitié de la période du plan à moyen terme, les activités étaient axées sur les programmes en faveur de la survie de l'enfant, au cours de la seconde moitié, on renforcera en priorité les activités relatives au développement et à la protection de l'enfant. Dans les pays pauvres, il faudra continuer de mettre l'accent sur la survie de l'enfant, en veillant plus particulièrement au maintien des acquis et au développement des infrastructures.

76. Dans les pays plus favorisés, le FISE s'efforcera avant tout, au cours des cinq prochaines années, d'encourager une utilisation plus économique des ressources internes provenant tant des secteurs public que privé. Ces activités de plaidoyer consisteront, entre autres choses, à obtenir l'appui du secteur médical privé et à orienter les politiques d'aide et la coopération technique entre, d'une part les

pays plus favorisés et des groupements tels que le Conseil coopératif du Golfe et, d'autre part, les pays pauvres de la région.

77. Une démarche souple s'impose pour promouvoir des méthodes nouvelles et faire face aux besoins d'urgence suscités par l'instabilité politique, les conflits armés ou les catastrophes naturelles, en particulier les tremblements de terre et les périodes de sécheresse.

#### IV. RENFORCEMENT DE LA CAPACITE DU FISE EN MATIERE D'APPUI OPERATIONNEL

##### Planification et gestion

78. Les mesures suivantes permettront au FISE de planifier et de mobiliser ses propres ressources de façon plus rationnelle et rentable pour atteindre les principaux objectifs qu'il s'est fixés :

a) Renforcer les mécanismes de planification pour tous les apports, ainsi que pour les activités à tous les niveaux, en particulier au siège et à l'échelon national;

b) Formuler des objectifs dont la réalisation soit vérifiable dans un laps de temps défini;

c) Améliorer les plans de travail et utiliser des plans clairement conçus et élaborés aux différents niveaux, tout en préservant la souplesse nécessaire pour tirer parti des possibilités nouvelles;

d) Renforcer, autant que possible, le suivi permanent auquel procède l'administration du FISE en comparant les résultats obtenus aux plans de travail et aux indicateurs.

79. Le Bureau de la planification qui a été créé pour renforcer les mécanismes de planification du FISE est désormais pleinement opérationnel et fournit un appui pour l'élaboration des politiques et la planification des stratégies, et permet d'améliorer le suivi permanent des résultats d'ensemble de l'organisation.

##### Services d'appui aux programmes

80. Les programmes de pays mettent l'accent sur l'appui aux activités en faveur de la survie et du développement de l'enfant, surtout l'accélération des activités visant à atteindre l'objectif de l'immunisation universelle des enfants d'ici à 1990 et à mieux faire connaître la thérapie de réhydratation par voie buccale, mais ils continueront nécessairement de constituer un ensemble multisectoriel de programmes visant à répondre à l'ensemble des besoins de l'enfant, considéré comme un tout, dans un contexte national spécifique. Le FISE mobilisera ses propres experts, tout en prêtant une attention accrue aux spécialistes disponibles dans d'autres organisations et institutions, pour apporter un appui efficace dans les secteurs prioritaires du programme et pour développer les moyens disponibles à l'échelon national et international dans le domaine général de la survie et du développement de l'enfant.

81. Les services d'appui aux programmes, fournis au siège par le canal de la nouvelle Division des programmes, au sein de laquelle ont été regroupées différentes fonctions, continueront d'inclure les éléments suivants :

a) Perfectionnement des directives en matière de programmation, y compris l'évaluation continue de la situation des enfants et des femmes, l'identification et l'élaboration de stratégies et de moyens de mobilisation sociale, les techniques de base de gestion, de suivi et d'évaluation des programmes. Un certain nombre d'éléments nouveaux témoignent d'un souci croissant d'améliorer le suivi et l'évaluation : présentation normalisée des statistiques, attention accrue portée à l'analyse des coûts et "évaluations rapides" axées sur les politiques;

b) Mobilisation de techniciens et de gestionnaires en vue de la préparation, de l'exécution et de l'évaluation des programmes, l'accent étant mis beaucoup plus sur l'appui aux activités de mobilisation sociale et de communication. Comme dans d'autres secteurs, cet appui est étroitement coordonné avec l'assistance fournie par les bureaux régionaux;

c) Examen des propositions relatives aux programmes, examens annuels et examens à mi-parcours des programmes, évaluation des apports au titre des programmes pour l'examen du budget biennal, et modifications d'ordre général apportées en cours d'exécution. Selon qu'il sera nécessaire, on accordera une attention particulière aux besoins des bureaux ayant des effectifs restreints et s'occupant plus spécialement de pays à faible revenu et à taux élevé de mortalité infantile;

d) Formation du personnel aux stratégies, au contenu et aux mécanismes opérationnels des programmes, y compris l'aide à la formation des nouveaux représentants.

#### Approvisionnement

82. La Division des fournitures a une fonction de prestation de services auprès de l'organisation; elle est structurée de manière à faciliter la livraison en temps voulu, et dans les conditions les plus économiques possible, de fournitures et de matériel aux programmes bénéficiant de l'appui du FISE. La tendance amorcée ces dernières années s'est poursuivie, puisque les achats de fournitures ont encore augmenté en 1986, dépassant les 200 millions de dollars, dont 35 millions d'achats auprès des pays en développement. Ce montant total de 200 millions de dollars représente une augmentation de 22 % par rapport au chiffre de 1985 (164 millions de dollars). En raison des fluctuations monétaires importantes enregistrées en 1986, cette comparaison appelle une analyse plus détaillée, qui figure dans le rapport annuel de la Division des fournitures du FISE pour 1986.

83. Les procédures administratives régissant l'achat de fournitures et de matériel, qu'ils soient destinés à être expédiés directement par les fournisseurs vers les bureaux extérieurs ou à reconstituer les stocks de l'entrepôt du FISE à Copenhague, seront suivies en permanence pour être améliorées et rationalisées, de façon à maintenir une qualité de service conforme aux plans logistiques et aux plans d'action établis avec les gouvernements bénéficiaires.

84. La politique de gestion des stocks de l'entrepôt sera revue périodiquement afin que la composition des stocks concorde avec l'évolution de l'orientation des programmes et de la situation pendant la période couverte par le plan. On compte que le nombre et la gamme des articles stockés seront réduits en conséquence. On continuera de mettre avant tout l'accent sur la nécessité de disposer de vaccins et de matériel pour la chaîne du froid, afin d'atteindre l'objectif de l'immunisation universelle des enfants d'ici à 1990, et sur un approvisionnement suffisant en médicaments essentiels, étant donné que les programmes faisant appel à ces médicaments connaissent un développement croissant dans le cadre du renforcement des soins de santé primaires. Ces deux secteurs, qui ont un rapport direct avec la santé infantile, sont hautement prioritaires : les achats de vaccins et de médicaments essentiels effectués en 1986 représentent près de 49 millions de dollars, soit 28 % de plus qu'en 1985. Si l'on ajoute le matériel nécessaire à la chaîne du froid, on obtient un montant de près de 65 millions de dollars, soit 31 % du total des achats du FISE en 1986. Les tours de forage et autres matériel et fournitures utilisés pour les programmes d'alimentation en eau et d'assainissement représentent le deuxième secteur d'achat, avec un montant d'environ 21 millions de dollars en 1986.

85. On améliore actuellement les procédures relatives aux achats remboursables, pour que les gouvernements, les organismes des Nations Unies et les ONG qui souhaitent avoir recours à ce service puissent disposer d'un mécanisme efficace et peu coûteux.

86. Le personnel de la Division des fournitures participera activement à l'élaboration des programmes de pays, pour permettre à la Division de mieux connaître les conditions propres à chaque pays, et pour aider à définir l'élément "fournitures" des propositions relatives aux programmes.

#### Plaidoyer et mobilisation sociale

87. Comme on l'a déjà indiqué, la mobilisation sociale, ainsi que le recours croissant aux moyens de communication pour l'information sur les programmes, sont les deux nouveaux axes clefs de la stratégie du FISE en matière de programmes. Cette mobilisation suppose que les objectifs de la survie et du développement de l'enfant soient considérés comme un but national et qu'à tous les niveaux - milieux dirigeants, collectivités, familles - la société participe activement à leur réalisation. La mobilisation sociale, on le voit, demande en matière de plaidoyer et de communication un effort immédiat qui dépasse de loin les seules capacités du FISE.

88. Si l'on veut que les objectifs de la survie et du développement de l'enfant soient atteints, il faut donc que, dès le départ, "l'environnement" du plaidoyer et de la communication soit inclus dans l'analyse de la situation du pays, au même titre que n'importe quel autre aspect du programme. Cet environnement a déjà fait l'objet de certaines analyses : en général, on examine la portée et l'impact des différents médias - moyens de communication traditionnels, presse, radiodiffusion et télévision - puis, dans certains cas, on étudie les comportements à l'échelon de la collectivité. De telles études et analyses doivent également prendre en compte les ONG et les autres ressources institutionnelles, qui représentent une part considérable du potentiel national, tant pour le plaidoyer que pour les actions à mener ensuite.

89. Il est non moins capital de mobiliser l'appui de la communauté internationale; cet aspect est traité dans le document relatif à la stratégie à mener en matière de communication (E/ICEF/1987/L.4). Un important document directif intitulé "Mobilizing All for Health for All" ("Mobilisation générale en faveur de la santé pour tous") a par ailleurs été établi pour le Comité mixte FISE/OMS des directives sanitaires. Les comités nationaux pour le FISE et les ONG ont un rôle de premier plan à jouer dans tous les efforts de mobilisation de la communauté internationale. Le FISE et les comités nationaux, oeuvrant en étroite collaboration, s'efforceront de conclure des alliances concrètes avec les ONG, y compris les organisations qui s'occupent des questions de santé, les syndicats, les mouvements religieux, les mouvements féminins, les mouvements de jeunes et d'autres mouvements, ainsi que les groupes intéressés par les activités de plaidoyer en faveur de l'enfance.

90. La célébration du quarantième anniversaire du FISE a offert une occasion particulière de faire converger les efforts sur les besoins des enfants et de s'assurer la collaboration de nouveaux partenaires et de nouveaux sympathisants, en particulier parmi la jeunesse. Cette année de commémoration a permis aux comités nationaux d'organiser une trentaine de manifestations spéciales d'une portée nationale ou internationale, axées sur le plaidoyer aussi bien que sur la collecte de fonds. Les comités nationaux ont également commencé à jouer un rôle plus actif dans la défense des droits de l'enfant, notamment en collaborant avec le groupe de travail des ONG sur la rédaction de la convention relative aux droits de l'enfant. On trouvera des informations supplémentaires sur les activités des comités nationaux dans le rapport du Directeur général à la session de 1987 du Conseil d'administration (E/ICEF/1987/2).

91. Durant la période couverte par le plan, l'information sur la situation en Afrique restera une priorité, et l'on s'efforcera de tirer parti de la sensibilisation de l'opinion publique internationale et de la solidarité manifestée au plus fort de la crise pour contribuer à modifier les priorités en faveur du développement social. On mettra également l'accent sur la situation des enfants en Afrique australe qui sont victimes des événements politiques et militaires.

92. En 1986, le FISE a essayé une nouvelle formule pour la mobilisation sociale et le plaidoyer, à savoir l'organisation de manifestations spéciales internationales, qui se prêtent aussi à la mobilisation de ressources financières supplémentaires. Les résultats préliminaires de cette initiative sont résumés dans le rapport du Directeur général au Conseil d'administration (E/ICEF/1987/2). Au cours de l'année prochaine, le FISE définira une politique et une stratégie d'ensemble qui permettront d'intégrer cette méthode de mobilisation sociale, de plaidoyer et de collecte des fonds à l'élaboration et à l'exécution des programmes, en liaison avec les gouvernements, les comités nationaux et les ONG. Des consultations sont en cours concernant l'organisation d'une série de manifestations "Sport Aid II" en 1988.

#### Collecte de fonds

93. Pour faire face à l'accroissement des besoins et à l'intensification des activités visant à réduire la mortalité infantile et postinfantile, tout sera mis en oeuvre pour augmenter la masse commune des ressources de manière à atteindre les objectifs du plan à moyen terme. Le FISE lance un appel aux pays donateurs pour



qu'ils versent des contributions encore plus généreuses, s'ils sont en mesure de le faire. Bien que les contraintes budgétaires qui continuent de s'exercer dans de nombreux pays industrialisés aient créé un climat difficile pour l'aide au développement, les donateurs ont maintenu le niveau de leurs contributions à la masse commune des ressources en monnaie nationale, étant donné l'accroissement des besoins dans le monde entier. Le FISE a enregistré avec satisfaction des augmentations sensibles de la contribution de certains pays donateurs, et la majorité des pays en développement ont continué de verser des contributions à la masse commune des ressources et à participer aux dépenses locales.

94. Le FISE poursuivra donc ses activités de plaidoyer auprès des donateurs traditionnels, renforcera ses relations avec les donateurs nouveaux et potentiels, tels que les pays récemment industrialisés, s'efforcera d'obtenir des contributions accrues des comités nationaux à la masse commune des ressources et recherchera de nouvelles sources de financement pour la masse commune des ressources et notamment dans le secteur privé, en explorant différentes possibilités : sollicitation par correspondance, recours aux médias commerciaux, financement par des sociétés et collecte de fonds à l'occasion de manifestations mondiales organisées par le FISE, ou avec sa participation. Comme on l'a indiqué plus haut, ces méthodes non traditionnelles de collecte de fonds ont désormais fait leurs preuves, de même que pour les activités de plaidoyer, dans les pays en développement comme dans les pays donateurs. Le FISE continuera aussi à promouvoir "l'adoption" de sections des programmes de pays ordinaires.

95. En outre, le FISE poursuivra ses efforts pour accroître le volume des fonds supplémentaires destinés aux projets "notés" par le Conseil d'administration. Ainsi, l'organisation explore actuellement les sources potentielles de financement privé existant dans certains pays en développement. Les fonds supplémentaires demeurent particulièrement importants pour atteindre les objectifs de la thérapie de réhydratation par voie buccale et de l'immunisation universelle des enfants d'ici à 1990, et pour encourager l'apport de fonds encore plus importants pour les activités en faveur de la survie et du développement de l'enfant par l'intermédiaire d'autres organismes internationaux, bilatéraux, intergouvernementaux et privés. Les fonds supplémentaires restent aussi particulièrement importants pour le financement des activités du FISE dans le domaine de l'alimentation en eau et de l'assainissement, et les donateurs sont vivement incités à appuyer ces activités afin de maintenir les niveaux actuels de financement.

96. Le FISE continuera à chercher des fonds pour les crises en fonction des besoins. La situation en Afrique pose un problème permanent et particulier qui est bien souvent de nature structurelle et devrait faire l'objet de mesures à long terme. En 1987, il faudra disposer de 25 millions de dollars pour répondre aux appels en cas de situation d'urgence et reconstituer le Fonds de réserve du Directeur général pour les secours d'urgence.

#### Gestion automatisée

97. Sous la direction du nouveau Bureau de la gestion des ressources en matière d'information, des systèmes perfectionnés d'informatique de gestion sont mis en place pour faciliter la planification et l'exécution des programmes et des opérations, les activités de suivi, l'analyse des statistiques relatives aux

programmes, et l'établissement des rapports. Presque tous les bureaux extérieurs du FISE disposent à présent d'une certaine capacité de traitement électronique des données, qu'il s'agisse de micro-ordinateurs, pour la plupart d'entre eux, ou de mini-ordinateurs, pour certains des bureaux les plus importants. Cet équipement a considérablement accru le potentiel d'analyse et de gestion automatisée de l'organisation. Il est donc d'autant plus important d'assurer une planification et une gestion d'ensemble des systèmes informatiques du FISE.

98. On a mis en place un système révisé de codage des activités entreprises au titre des programmes, qui permettra d'avoir une idée plus exacte des apports du FISE aux programmes de pays, par secteur et par type d'apport. Ce nouveau système donnera des résultats dès 1987 mais il ne sera entièrement opérationnel qu'à la fin de 1988, quand toutes les activités auront été classées suivant le nouveau code.

99. Dix services ou divisions procèdent actuellement à une analyse détaillée des besoins informatiques liés à des tâches précises. Les résultats de cette analyse devraient être disponibles au milieu de 1987. Ils serviront notamment à modifier la conception du système de comptabilité centrale et à revoir le système informatique relatif aux approvisionnements, ce qui permettra d'améliorer les systèmes informatiques standard des bureaux extérieurs.

100. Les premières applications informatisées types pour les opérations des bureaux extérieurs (gestion des apports au titre des programmes et comptabilité financière) ont été distribuées. Elles seront améliorées et affinées au cours des prochaines années. Depuis plus d'un an, les villes sièges du FISE et de nombreux comités nationaux sont reliés par un système de télécommunications électroniques, qu'il est prévu d'étendre à d'autres bureaux du FISE.

#### Planification des ressources humaines

101. L'utilisation efficace des ressources humaines est devenue plus prioritaire que jamais du fait du caractère limité des ressources financières et de l'importance accordée à la gestion. Le FISE a décidé en 1985 que la mise en place d'un dispositif systématique et intégré de planification des ressources humaines constituerait l'une de ses priorités opérationnelles. Comme les priorités des programmes évoluent, il est essentiel que l'organisation se donne les moyens de prévoir comment cette évolution affectera les besoins en diverses catégories de personnel nécessaire à l'exécution des programmes de coopération du FISE et leur répartition. En 1986, on a poursuivi la mise en place du dispositif de planification d'ensemble des ressources humaines et on a réalisé une bande vidéo pour la formation. (On trouvera au paragraphe 112 un résumé des activités de formation.)

102. On met également en place un mécanisme qui permettra de prévoir les besoins en ressources humaines au cours des cinq prochaines années, compte tenu des priorités des programmes et des ressources provenant d'autres sources, en particulier des pays intéressés. Pour ce faire, on compare la charge de travail et les effectifs actuels et prévus de chaque région et de chaque bureau. Le rassemblement des données concernant la charge de travail et les résultats de chaque bureau du FISE se poursuit et devrait être terminé en 1987.

103. En 1985, le FISE a adopté un plan mondial de roulement dans l'occupation des postes, en vertu duquel les cas de tous les fonctionnaires remplissant les conditions requises pour être transférés sont pris en considération simultanément pour tous les postes vacants, et tous les transferts d'un bureau à l'autre se font rapidement. L'application de ce plan a été différée en 1986 par suite de la réduction globale des créations de postes et des postes vacants. Toutefois, à l'avenir, lorsque les conditions s'y prêteront, on appliquera de nouveau ce système, qui permettra au FISE de doter ses bureaux d'un personnel aux compétences les plus variées possibles.

104. La totalité de la base des données relatives au personnel est en cours d'informatisation, de sorte que toute information clef concernant les antécédents et les qualifications de chaque fonctionnaire sera aisément disponible lorsqu'on recherchera les candidats les plus qualifiés pour pourvoir les postes vacants. En 1986, des groupes professionnels ont été constitués et chargés d'identifier les connaissances et compétences fondamentales requises pour les différentes activités du FISE. Sur cette base, en 1987, les fonctionnaires seront invités à remplir un questionnaire détaillé sur leurs connaissances et compétences, qui permettra d'établir un profil complet. Il sera ainsi plus facile de trouver les candidats les plus qualifiés pour pourvoir les postes vacants.

105. On trouvera ci-dessous dans les paragraphes 108 à 112 des exemples précis de la façon dont la gestion des ressources humaines aidera l'organisation à atteindre ses objectifs au cours des cinq prochaines années.

#### Postes permanents

106. La planification des effectifs est présentée au tableau 4, qui indique notamment le nombre des postes permanents de toutes les catégories de personnel qui ont été inscrits au budget approuvé et au budget révisé de l'exercice biennal 1986-1987, ainsi que leur nombre prévu dans le projet de budget pour l'exercice biennal 1988-1989. Ces postes sont financés par imputation sur la masse commune des ressources du FISE et leurs titulaires ont des perspectives de carrière au sein de l'organisation. (Le nombre total de postes du FISE, y compris les postes d'agent engagé au titre des projets et les postes financés par des gouvernements, figure à l'annexe X du projet de budget présenté à la session de 1987 du Conseil d'administration sous la cote E/ICEF/1987/AB/L.1.)

107. Il ressort du tableau 4 que, dans toutes les catégories, le nombre de postes permanents sera sensiblement réduit dans le projet de budget pour l'exercice biennal 1988-1989 par rapport au budget de l'exercice biennal 1986-1987. On prévoit une réduction d'ensemble de 180 postes permanents (36 postes d'administrateur recruté sur le plan international, 28 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 116 postes d'agent des services généraux), que compensera en partie une augmentation du nombre de postes d'agent engagé au titre des projets. Ces réductions ne modifieront pas la répartition des postes entre les villes sièges et les bureaux extérieurs. Le pourcentage des postes permanents dans les villes sièges, qui était de 61 % en 1955, n'est plus que de 25 % dans le projet de budget pour l'exercice 1988-1989. (Un graphique illustrant cette évolution figure dans le plan à moyen terme présenté au Conseil d'administration en 1986 sous la cote E/ICEF/1986/3, à la page 31.)

Tableau 4

## Planification des effectifs

	<u>Nombre de postes permanents</u>			Différence par rapport aux chiffres approuvés pour 1986-1987
	1986-1987 Chiffres approuvés	1986-1987 Chiffres révisés	1988-1989 Chiffres proposés	
<u>Budget biennal a/</u>				
Administrateurs recrutés sur le plan international	476	442	440	-36
Administrateurs recrutés sur le plan national	236	206	208	-28
Agents des services généraux	<u>1 487</u>	<u>1 401</u>	<u>1 371</u>	<u>-116</u>
Total partiel	2 199	2 049	2 019	-180
<u>Budget de l'opération Cartes de voeux b/</u>				
Administrateurs recrutés sur le plan international	55	55	55	0
Administrateurs recrutés sur le plan national	4	4	4	0
Agents des services généraux	<u>81</u>	<u>81</u>	<u>81</u>	<u>0</u>
Total partiel	140	140	140	0
Total, postes permanents	<u>2 339</u>	<u>2 189</u>	<u>2 159</u>	<u>-180</u>

a/ Ainsi qu'il est indiqué dans le budget (E/ICEF/1987/AB/L.1).

b/ Ainsi qu'il est indiqué dans le plan de travail de l'opération Cartes de voeux (E/ICEF/1986/AB/L.6 et E/ICEF/1987/AB/L.6).

### Recrutement et perfectionnement du personnel

108. Les priorités du FISE en matière de recrutement reflètent les priorités de l'organisation exposées dans le présent document. Le niveau global de recrutement à l'extérieur pour les postes permanents d'administrateur recruté sur le plan international sera extrêmement faible au cours des cinq prochaines années et correspondra essentiellement à la réduction naturelle des effectifs. Au cours de cette période, le FISE mettra davantage l'accent sur l'affectation et le perfectionnement du personnel disponible de manière à utiliser ses compétences avec le maximum d'efficacité. Lorsque le recrutement à l'extérieur sera nécessaire, le FISE continuera de suivre les priorités établies en matière de recrutement qui permettent, en cas de vacance de poste, de donner la préférence à des candidats hautement qualifiés travaillant déjà pour l'organisation, aux ressortissants de pays sous-représentés et aux femmes.

109. On compte actuellement parmi le personnel du FISE plus de 50 administrateurs auxiliaires patronnés par 11 pays. Bien que le nombre de ces administrateurs ait augmenté ces dernières années et que le FISE ait obtenu avec eux d'excellents résultats, leurs effectifs restent encore très largement insuffisants puisqu'ils devraient être au nombre de 124 pour répondre aux besoins des bureaux extérieurs. Les pays participants sont encouragés à accroître leur appui à cet important programme, qui non seulement aide le FISE à atteindre ses objectifs mais offre également une possibilité unique de formation à de jeunes administrateurs hautement qualifiés. Les gouvernements qui ne patronnent pas d'administrateurs auxiliaires sont instamment priés d'envisager de le faire. Quant aux autres, ils sont invités à financer un plus grand nombre de postes au titre de ce programme et à étudier plus activement la possibilité de patronner des candidats originaires de pays en développement. De même, bien qu'il y ait eu certains progrès dans ce domaine, le FISE tient à souligner à nouveau qu'il importe de proposer des candidatures de femmes qualifiées pour ce programme.

### Situation des femmes

110. Le Directeur général s'est engagé à porter le nombre des femmes dans la catégorie des administrateurs à un tiers du total des fonctionnaires de cette catégorie d'ici à 1990 et à augmenter la proportion des femmes occupant des postes de rang supérieur. Depuis l'adoption, en mars 1985, des recommandations formulées par le Groupe d'étude sur les femmes au FISE, les mesures prises donnent à penser que cet objectif sera atteint avant la date prévue. Entre mars 1985 et décembre 1986, la proportion des femmes occupant des postes d'administrateur recruté sur le plan international est passée de 24,7 à 28,7 %. Ce résultat dépasse d'ores et déjà l'objectif de 25 % fixé par l'ONU en 1982. En ce qui concerne les administrateurs recrutés sur le plan national, la proportion des femmes est passée de 26 à 35,8 % au cours de la même période.

111. Depuis le milieu de 1985, le Directeur général a nommé sept femmes comme représentantes et une femme à un poste D-2. Ces nominations, ainsi que la récente promotion d'une femme à un poste D-1, attestent la volonté d'augmenter la proportion des femmes aux échelons supérieurs de l'organisation. La proportion des femmes occupant des postes P-5 et au-delà était de 17,7 % en décembre 1986, contre 13,1 % en mars 1985.

### Formation

112. La formation du personnel est une activité importante qui permet à l'organisation d'améliorer son efficacité générale sans avoir à renforcer ses effectifs. En 1987 et au cours des années suivantes, la formation aura plus d'importance que jamais, étant donné que le nombre des postes permanents sera sensiblement réduit, comme il est indiqué dans le projet de budget soumis au Conseil d'administration pour 1987 (E/ICEF/1987/AB/L.1). Les priorités en matière de formation sont les suivantes :

a) Développer les compétences techniques des administrateurs dans le cadre de l'appui aux activités en faveur de la survie et du développement de l'enfant, notamment en ce qui concerne la maîtrise des techniques de plaidoyer et de mobilisation sociale, qui sont essentielles pour mener à bien des programmes tels que l'immunisation universelle des enfants d'ici à 1990;

b) Améliorer la qualité des ateliers régionaux de programmation, en mettant au point un atelier de base qui tienne compte de l'évolution des priorités d'organisation, et en renforçant les compétences du personnel dans le domaine de la programmation. Les ateliers porteront sur des questions de fond ayant trait aux stratégies du FISE et sur différents instruments et procédures déterminants pour l'efficacité des opérations sur le terrain;

c) Organiser un programme d'information pour les nouveaux représentants, qui visera également à améliorer leurs compétences en tant que nouveaux gestionnaires du FISE. Ce programme abordera un certain nombre de thèmes précis, actuellement définis en consultation avec les fonctionnaires de rang supérieur et les participants éventuels;

d) Continuer d'organiser un programme d'orientation d'une semaine au siège, à l'intention des nouveaux fonctionnaires, et continuer de leur fournir différents manuels d'orientation;

e) Former le personnel administratif des bureaux extérieurs aux enquêtes sur les conditions d'emploi locales;

f) Décentraliser davantage la formation afin de pouvoir répondre en temps voulu et avec efficacité aux besoins et aux demandes dans ce domaine;

g) Continuer d'offrir des chances égales de formation à tous les fonctionnaires, femmes et hommes.

### Vérification intérieure des comptes

113. Le Bureau de la vérification intérieure des comptes aide l'administration à s'assurer qu'il existe des contrôles financiers et administratifs adéquats, pour préserver les ressources de l'organisation. Outre ses tâches de vérification des finances et de la conformité des opérations, ce Bureau est chargé d'examiner l'efficacité et l'efficacit  des op rations et de proc der   la v rification des programmes et de la gestion. La v rification int rieure des comptes s'op re sur la base d'un plan continu de trois ans, p riodiquement remis   jour pour tenir compte des besoins impr vus et de l' volution des priorit s. Le plan de travail est

coordonné avec celui du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies pour éviter les doubles emplois. Compte tenu du caractère décentralisé des opérations du FISE et du large pouvoir de décision dont disposent les bureaux extérieurs, la vérification intérieure des comptes s'effectue essentiellement au niveau des bureaux extérieurs.

#### V. PLAN FINANCIER POUR LA PERIODE 1987-1990

##### Etablissement du plan financier

114. Le plan financier, qui se compose d'un ensemble de projections établies en tenant compte des exigences financières particulières du FISE, a quatre objectifs principaux :

a) Estimer les recettes futures, qu'il s'agisse de la masse commune des ressources ou des fonds supplémentaires;

b) Prévoir le montant des dépenses au titre des programmes qui pourront être imputées sur la masse commune des ressources et celui des dépenses correspondantes;

c) Planifier les dépenses budgétaires qu'exigera l'appui aux programmes;

d) Faire en sorte que le FISE dispose de liquidités suffisantes.

115. Les projections de recettes sont fondées sur les résultats de la Conférence annuelle pour les annonces de contributions, sur les indications reçues des comités nationaux et des ONG ou sur une estimation de leurs contributions, et sur les prévisions relatives à l'opération Cartes de vœux et à d'autres recettes, comme les intérêts perçus. Les dépenses sont calculées en fonction des programmes approuvés. Elles sont échelonnées, année par année, en fonction des budgets et des programmes prévus, en tenant compte de l'expérience acquise et des ressources disponibles.

116. Le Conseil d'administration approuve les dépenses au titre du budget et de la coopération aux programmes, qui seront imputées sur la masse commune des ressources. Le FISE ayant désormais un cycle budgétaire biennal, les prévisions de dépenses sont soumises au Conseil d'administration tous les deux ans. Le calcul et la présentation des prévisions relatives aux programmes sont généralement synchronisés avec les cycles de planification nationale des pays auxquels le FISE apporte sa collaboration. C'est ce qui explique que, pour une année donnée, le coût total des programmes qu'il est proposé de financer au titre de la masse commune des ressources n'est pas directement comparable aux recettes. Néanmoins, les programmes présentés au Conseil pour approbation à chacune de ses sessions, sont conçus de façon à utiliser de façon optimale les ressources qui seront disponibles au cours des années à venir pour financer les dépenses correspondant à ces programmes et celles approuvées antérieurement. Les dépenses au titre des programmes financés par prélèvement sur la masse commune des ressources sont estimées en fonction des ressources prévues à ce titre. En revanche, les programmes imputés sur des fonds supplémentaires sont intégralement financés, car les dépenses correspondantes sont généralement engagées entre deux sessions du

Conseil, à la réception des contributions supplémentaires affectées à des projets déjà "notés" par le Conseil.

117. Il peut apparaître un écart entre les montants effectifs des recettes et des dépenses et les montants prévus dans le plan, car a) les recettes proviennent de contributions volontaires; b) le montant des dépenses effectuées dépend de plusieurs facteurs dont certains échappent au contrôle du FISE; et c) les fluctuations des taux de change rendent très incertaines les projections de recettes et de dépenses.

118. Le FISE ne dispose pas de lignes de crédit qui lui permettent de couvrir temporairement les écarts éventuels entre les recettes et les dépenses prévues. Si les recettes n'atteignent pas les montants attendus, les principaux mécanismes régulateurs des dépenses sont les montants destinés aux nouveaux programmes présentés au Conseil d'administration pour approbation à chacune de ses sessions et les réductions ad hoc apportées au budget approuvé des services administratifs et des services d'appui aux programmes. Le premier de ces mécanismes est long à mettre en route, et le second permet seulement de réaliser des économies marginales. On est donc contraint de garder en permanence une réserve de liquidités suffisante pour couvrir les déficits de trésorerie qui se produisent en cours d'année et remédier aux erreurs intervenues dans les prévisions. La réserve de liquidités comprend le solde en espèces de la masse commune des ressources et la moitié du solde des fonds supplémentaires. Les dépenses imputées sur fonds supplémentaires n'étant engagées que lorsque le financement intégral en est assuré, la nécessité de disposer d'une réserve de liquidités n'apparaît qu'en ce qui concerne les dépenses à imputer sur la masse commune des ressources futures.

119. Pour pouvoir appliquer le plan financier, malgré ces incertitudes, le FISE dispose d'un système de contrôle financier qui consiste à analyser chaque mois la situation effective par rapport aux estimations, à prévoir les écarts et à prendre des mesures correctives si besoin est. En outre, le plan financier est révisé chaque année selon un processus continu qui permet de modifier les estimations de recettes en fonction des indications les plus récentes, de rééchelonner les dépenses prévues et de fixer le niveau de la coopération à prévoir au titre des programmes pour les années ultérieures.

#### Plan financier pour la période 1987-1990

120. Le principal objectif du plan est de permettre au Conseil d'administration d'examiner les résultats obtenus dans le cadre du plan financier de l'année précédente et les prévisions mises à jour des recettes du FISE, et de fournir ainsi au Conseil les éléments qui lui permettront de décider du montant total des engagements à prévoir au titre des programmes pour la session de 1988.

#### Comparaison des résultats de 1986 avec le plan financier

121. On trouvera au tableau 5 une comparaison entre les prévisions financières pour 1986 et les résultats effectivement obtenus en 1986.

122. Le montant total des recettes s'est élevé à 463 millions de dollars, soit 64 millions de dollars de plus que prévu. Cette augmentation considérable correspondait pour moitié à une croissance réelle des ressources, due à l'augmentation des contributions versées par les gouvernements, à une augmentation



des recettes de l'opération Cartes de vœux et aux recettes provenant de sources nouvelles, telles que Sport Aid. Le solde était dû à l'augmentation de la valeur des contributions résultant du raffermissement des différentes monnaies par rapport au dollar des Etats-Unis.

123. Les fonds supplémentaires se sont chiffrés à 164 millions de dollars en 1986, soit 39 millions de dollars de plus que prévu. Le montant total des contributions au titre des secours d'urgence s'est chiffré à 32 millions de dollars, dont 25 millions de dollars pour l'Afrique. Les contributions au titre des secours d'urgence pour 1986 avaient été estimées à 35 millions de dollars.

124. Montant total des dépenses. Comme il est apparu au milieu de l'année que les recettes pour 1986 seraient supérieures aux prévisions, les objectifs fixés pour les dépenses ont été légèrement relevés pour que des recettes supplémentaires puissent être utilisées aussi rapidement que possible et pour compenser la réduction du pouvoir d'achat du dollar sur le plan local. De ce fait, le montant total des dépenses a été porté à 437 millions de dollars, soit 44 millions de dollars de plus que prévu. Les dépenses au titre des programmes imputés sur la masse commune des ressources ont atteint 179 millions de dollars, soit 14 millions de dollars de plus que prévu. Les dépenses budgétaires ont atteint 111 millions de dollars, soit 3 millions de plus que le montant fixé dans le plan (108 millions de dollars). Les dépenses imputées sur les fonds supplémentaires se sont chiffrées à 147 millions de dollars, soit 27 millions de dollars de plus que prévu, à cause des dépenses au titre des secours d'urgence et de l'augmentation des dépenses en monnaie locale, mesurées en dollars des Etats-Unis.

125. Comptes d'actif et de passif. Les variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie ont eu en 1986 des effets minimes sur les soldes en espèces en fin d'exercice. L'effet net de toutes les variations enregistrées sur les soldes en espèces de la masse commune des ressources ne s'est chiffré qu'à un million de dollars. Dans le cas des fonds supplémentaires, l'augmentation des contributions annoncées pour les années ultérieures s'est élevée à 16 millions de dollars; l'effet net résultant, compte tenu de toutes les autres variations du bilan, a été de 15 millions de dollars.

126. La réserve de liquidités s'élevait à 59 millions de dollars à la fin de 1986. Le solde en espèces de la masse commune des ressources s'élevait à 16 millions de dollars, soit 2 millions de dollars de plus que prévu, tandis que les soldes en espèces des fonds supplémentaires correspondaient aux prévisions (environ 86 millions de dollars).

#### Projections des recettes pour la période 1987-1990

127. On a ventilé au tableau 6 les prévisions de recettes en fonction de l'origine des fonds. Les montants indiqués ont été estimés aux fins de la planification et ne correspondent pas à des engagements pris par des donateurs déterminés; les contributions des gouvernements et des organisations non gouvernementales ont en effet un caractère volontaire. Les montants en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis ont été convertis en dollars au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en janvier 1987. Le montant total des recettes pour 1985 englobe le montant brut des recettes budgétaires (c'est-à-dire avant déduction des contributions du personnel qui se sont chiffrées à 12,6 millions). A partir

de 1986, il comprendra le montant net des recettes (déduction faite des contributions du personnel) (E/ICEF/1986/AB/L.2).

128. Les recettes prévues pour 1987 au titre de la masse commune des ressources s'élèvent à 303 millions de dollars. Elles devraient progresser par la suite à un taux annuel moyen de 5 %, pour atteindre 352 millions de dollars en 1990. Les projections de recettes indiquées au tableau 6 se décomposent comme suit :

a) Le montant des contributions des gouvernements devrait être de 247 millions de dollars en 1987, compte tenu des contributions annoncées à la Conférence pour les annonces de contributions de novembre 1986, ainsi que des contributions supplémentaires annoncées depuis lors et des prévisions les plus récentes, soit une progression de 8,8 % par rapport à 1986. Cette progression notable est due, à raison de 13 millions de dollars, à une augmentation des contributions dans la monnaie où elles ont été annoncées et, à raison de 7 millions de dollars, à un raffermissement des différentes monnaies par rapport au dollar des Etats-Unis en 1986. Pour la période 1987-1990, le taux moyen annuel de croissance est estimé à 4,5 % compte tenu de la baisse possible des recettes comme suite à de nouvelles fluctuations du dollar des Etats-Unis et d'éventuelles réductions des contributions des principaux donateurs;

b) Les contributions de sources non gouvernementales sont estimées à 21 millions de dollars pour 1987. Pour les années suivantes, on a pris comme hypothèse une augmentation annuelle de 10 %;

c) Opération Cartes de vœux. Les projections correspondent au plan de travail de l'opération Cartes de vœux pour 1987, dont on trouvera le détail dans le document E/ICEF/1986/AB/L.6. Les recettes nettes pour la campagne de 1986-1987 sont estimées à 22 millions de dollars et devraient atteindre 28 millions de dollars pour celle de 1989-1990;

d) Les recettes diverses comprennent les recettes du Centre d'achat et d'emmagasinage du FISE à Copenhague (UNIPAC), les intérêts perçus et d'autres recettes. Elles sont estimées à 13 millions de dollars pour 1987. Si l'on veut comparer ce chiffre à celui de l'année précédente, il faut tenir compte du fait qu'en 1986, les recettes diverses comprenaient un gain au change de 9 millions de dollars qu'il n'est pas prévu de réaliser en 1987.

129. Les fonds supplémentaires représentent les contributions destinées à des projets "notés", ainsi que les fonds reçus au titre des secours d'urgence et des opérations de relèvement, et comme il est difficile de prévoir le montant des fonds qui seront versés pour ce type d'activité, ces deux éléments figurent séparément dans le tableau 6. Les estimations des contributions autres que celles destinées aux secours d'urgence (120 millions de dollars pour 1987) sont établies en fonction des annonces de contributions déjà reçues à la fin de 1986 (39 millions de dollars) et de celles dont on escompte qu'elles seront le fruit des négociations en cours avec les donateurs. Pour la période 1988-1990, on prévoit au minimum une augmentation annuelle de l'ordre de 5 millions de dollars; des contributions supplémentaires sont attendues, mais il est difficile d'en prévoir le montant pour le moment. Les dons au titre des opérations de secours d'urgence sont estimés à 25 millions de dollars par an pour la période 1987-1990.

Dépenses prévues au titre des programmes

130. Tant les programmes à imputer sur la masse commune des ressources que les projets "notés" sont préparés avant leur financement, afin que les contributions versées au FISE puissent être utilisées plus rapidement (voir tableau 7). Aussi, le montant des dépenses à proposer au Conseil est-il lié aux recettes courantes et aux estimations pour les années suivantes au cours desquelles les montants nécessaires pour la réalisation des programmes seront effectivement déboursés. En raison du cycle biennal du budget et des différents cycles de planification des pays avec lesquels le FISE coopère, le montant total des dépenses peut varier d'une année sur l'autre. Les plans sont, toutefois, établis de sorte que le niveau annuel des dépenses corresponde aux ressources escomptées.

131. Au début de 1987, les soldes inutilisés des ressources approuvées antérieurement au titre des programmes à financer par prélèvement sur la masse commune des ressources pour des programmes à exécuter entre 1987 et 1991 s'élevaient à 542 millions de dollars. Ces soldes inutilisés étaient désignés dans les plans financiers précédents sous le nom "d'engagements" du FISE. Le montant annuel des dépenses au titre des programmes de pays est affecté à des degrés divers par les fluctuations des taux de change, l'inflation, la composition différente des apports aux programmes et les proportions différentes des fournitures importées et payées localement.

132. Les dépenses au titre des programmes à financer par prélèvement sur la masse commune des ressources soumises à l'approbation du Conseil d'administration en 1987 s'élèvent à 130 millions de dollars, et ne rapportent aux recommandations concernant les programmes résumés dans le document récapitulatif des programmes (E/ICEF/1987/P/L.1).

133. Le plan prévoit qu'il faudra préparer et soumettre à l'approbation du Conseil d'administration en 1988 des dépenses d'un montant de 222 millions de dollars au titre des programmes à financer par prélèvement sur la masse commune des ressources. Ce montant est établi en fonction des projections actuelles des recettes et des besoins de liquidités, compte tenu des futures dépenses liées à ces programmes. S'il s'avère, par la suite, que les recettes anticipées ne correspondent pas au plan, l'ampleur des programmes préparés sera ajustée en conséquence.

134. Les projets de programmes nouveaux et à venir ont été élaborés conformément aux directives approuvées par le Conseil d'administration en 1983 : à savoir, en fonction du PNB par habitant, du taux de mortalité infantile et du nombre total d'enfants des pays intéressés. On a procédé également à certains ajustements en vue de faciliter l'application des nouveaux critères. Le montant total des dépenses que l'on pense pouvoir engager au cours de la période 1987-1990 correspond à l'objectif du FISE consistant à utiliser de façon optimale les ressources disponibles pour les programmes, en tenant compte de la nécessité d'accroître la réserve de liquidités au titre de la masse commune des ressources.

135. Les programmes financés par des fonds supplémentaires sont exécutés lorsque des contributions sont annoncées ou versées pour des projets "notés" et des opérations de secours d'urgence. Les dépenses prévues au titre des fonds supplémentaires pour une année donnée égalent donc les rentrées de fonds supplémentaires pour cette même année. Au début de 1987, le solde inutilisé des

fonds supplémentaires s'élevait à 245 millions de dollars. On estime à 120 millions de dollars le coût des nouveaux programmes qui seront exécutés en 1987 lorsque des fonds seront reçus pour financer des projets "notés" en attente ou récemment présentés. Le montant des dépenses pour 1988-1990 est estimé sur la base des projections relatives aux rentrées de fonds supplémentaires pour ces années, non compris les activités spéciales prévues en cas de situation d'urgence importante.

136. On compte que, pendant la période 1987-1990, le montant total des dépenses au titre des programmes à financer par prélèvement sur la masse commune des ressources et au moyen des fonds supplémentaires augmentera de 5 % par an. Toutefois, les dépenses totales et les perspectives de croissance par pays dépendront du versement des fonds supplémentaires prévus dans le plan.

#### Dépenses budgétaires

137. Le projet de budget approuvé pour 1986-1987 se chiffre à 232,5 millions de dollars, le budget révisé à 228,2 millions de dollars. Le FISE prévoit donc une économie de 4,3 millions de dollars pour l'exercice biennal en cours. Comme prévu dans le plan à moyen terme qui a été présenté au Conseil d'administration en 1986, la plus grande partie de cette économie est due à des réductions touchant les postes permanents et les frais de voyage. A compter de janvier 1987, 150 postes ont été supprimés du budget : 34 postes d'administrateur recruté sur le plan international, 30 postes d'administrateur recruté sur le plan national et 86 postes d'agent des services généraux.

138. Le projet de budget pour 1988-1989 s'élève à 244,2 millions de dollars; ce montant représente une croissance nominale de 7 % par rapport au budget révisé de 1986-1987. Etant donné que les prévisions sont fondées sur un taux d'inflation mondiale d'environ 5 % par an, il y a en fait une diminution de 3 % en termes réels entre le budget révisé de 1986-1987 et le projet de budget pour 1988-1989. Pour obtenir cette diminution en termes réels, il a fallu supprimer 30 postes permanents supplémentaires, ce qui porte à 180 le nombre total des postes permanents supprimés par rapport au projet du budget approuvé pour 1986-1987.

139. On trouvera des renseignements plus détaillés sur le budget révisé de 1986-1987 et le projet de budget pour 1988-1989 dans le document E/ICEF/1987/AB/L.1.

#### Actif et passif

140. Tout comme les recettes et les dépenses, les variations des éléments d'actif et de passif hors trésorerie ont aussi une incidence sur les liquidités dont dispose le FISE à la fin de l'année.

141. Les contributions à recevoir sont l'élément d'actif hors trésorerie le plus important dans le bilan du FISE. Les contributions à recevoir au titre de la masse commune des ressources ont augmenté de 5 millions de dollars en 1986. Sur la base des prévisions actuelles, ces contributions devraient diminuer durant la période du plan. Les contributions à recevoir au titre des fonds supplémentaires ont augmenté en 1986 et continueront de le faire au cours de la période 1987-1990 du fait que l'appui apporté aux projets "notés" s'accroît et que le versement des fonds au FISE est généralement synchronisé avec la réalisation des projets.

142. Les stocks sont ceux de l'UNIPAC, auxquels s'ajoutent quelques stocks relatifs à l'opération Cartes de vœux. Ils continueront d'augmenter au cours de la période 1987-1990 parallèlement aux activités auxquelles ils sont destinés. En 1986, leur valeur atteignait 43 millions de dollars. Ils ne progresseront que faiblement, pour s'établir à 48 millions de dollars en 1990.

143. Les stocks de l'UNIPAC se composent de fournitures et matériels standard nécessaires à la réalisation des programmes financés par prélèvement sur la masse commune des ressources ou à l'aide des fonds supplémentaires, ainsi que d'articles destinés aux activités d'achats contre remboursement, notamment des médicaments essentiels. Depuis 1985, les stocks de l'UNIPAC sont ventilés dans le plan financier en fonction de l'origine des fonds. Sur la base des articles commandés au 31 décembre 1986 et non encore emballés par l'UNIPAC, la répartition était la suivante : masse commune des ressources, 22 %; fonds supplémentaires, 53 %; achats contre remboursement, 25 %.

#### Liquidités

144. Le disponible au titre de la masse commune des ressources se chiffrait à 16 millions de dollars à la fin de l'année, soit 2 millions de dollars de plus que prévu.

145. Dans le plan financier pour 1987-1990, il est prévu d'accroître les liquidités au titre de la masse commune des ressources, d'une part, en augmentant les recettes à ce titre et, d'autre part, en comprimant les dépenses budgétaires et les dépenses au titre des programmes. On compte que ces liquidités atteindront 35 millions de dollars d'ici la fin de 1990. Ce montant représente 10 % des recettes prévues au titre de la masse commune des ressources pour 1990.

146. Les soldes en espèces des fonds supplémentaires devraient passer de 86 millions de dollars en 1986 à 102 millions de dollars à la fin de 1990. Le taux d'exécution des projets ayant augmenté et l'écart entre les fonds supplémentaires encaissés et les dépenses qu'ils servent à financer s'étant réduit, l'augmentation du disponible au titre des fonds supplémentaires est due principalement à des variations au niveau des comptes d'actif et de passif.

147. La politique de trésorerie du FISE répond au souci de maintenir des soldes en espèces au titre de la masse commune des ressources aussi faibles que la prudence le permet, le but étant de fournir aussi rapidement que possible les fonds nécessaires à la réalisation des programmes. Pour un examen approfondi de la politique du FISE en matière de trésorerie, voir le document E/ICEF/1987/AB/L.9 concernant la question de la création d'une réserve de liquidités réglementaire.

148. Les déséquilibres de trésorerie qui se produisent en cours d'année sont l'une des principales raisons pour lesquelles il est nécessaire de détenir des liquidités. Depuis 1981, le Directeur général invite les donateurs qui sont en mesure de la faire à verser le montant intégral de leurs contributions le plus tôt possible. En 1985 et 1986, le pourcentage des fonds reçus au cours des quatre premiers mois de l'année a en fait diminué. Le Directeur général invite une fois de plus tous les gouvernements et comités nationaux à coopérer.

Tableau 5

## Exécution du plan financier en 1986

	Montants effectifs	Plan	Ecart entre montants prévus et montants effectifs		
			Ecart total	Ecart imputables	
				aux taux de change	à d'autres facteurs
(En millions de dollars E.-U.)					
	(1)	(2)	(3) (2)-(1)	(4)	(5)
<u>Recettes</u>					
Masse commune des ressources	299	274	25	17	8
Fonds supplémentaires	164	125	39	15	24
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
Total partiel	463	399	64	32	32
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
<u>Dépenses</u>					
Programmes					
Masse commune des ressources	179	165	14	10	4
Fonds supplémentaires	147	120	27	10	17
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
Total partiel	326	285	41	20	21
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
Budget	111	108	3	5	-2
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
Total	437	393	44	25	19
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>
<u>Solde en espèces au 31 décembre</u>					
Masse commune des ressources	16	14	2		
Fonds supplémentaires	86	85	1		
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>		
Total	102	99	3		
	<u>          </u>	<u>          </u>	<u>          </u>		
<u>Réserve de liquidités</u>	59	57			

Tableau 6

Projections des recettes du FISE

	<u>Montants effectifs</u>		<u>Prévisions</u>		<u>Projections</u>	
	1985	1986	1987	1988	1989	1990
(En millions de dollars E.-U.)						
<u>Masse commune des ressources</u>						
Gouvernements	191	227	247	255	265	278
Sources non gouvernementales <u>a/</u>	19	26	21	22	24	28
Opération Cartes de vœux	10	22	22	24	26	28
Recettes diverses <u>b/</u>	29	24	13	15	17	18
<b>Total</b>	<b>249</b>	<b>299</b>	<b>303</b>	<b>316</b>	<b>332</b>	<b>352</b>
<u>Fonds supplémentaires</u>						
<u>a) Au titre des projets "notés"</u>						
Gouvernements	59	99	91	95	99	103
Sources non gouvernementales <u>a/</u>	16	31	27	28	29	30
Organismes des Nations Unies	3	2	2	2	2	2
<b>Total partiel</b>	<b>78</b>	<b>132</b>	<b>120</b>	<b>125</b>	<b>130</b>	<b>135</b>
<u>b) Au titre des opérations de secours</u>						
Gouvernements	26	22	15	15	15	15
Sources non gouvernementales <u>a/</u>	22	10	10	10	10	10
<b>Total partiel</b>	<b>48</b>	<b>32</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>
<b>Total</b>	<b>126</b>	<b>164</b>	<b>145</b>	<b>150</b>	<b>155</b>	<b>160</b>
<u>Montant total des recettes</u>	<b>375</b>	<b>463</b>	<b>448</b>	<b>466</b>	<b>487</b>	<b>512</b>

a/ Les recettes de sources non gouvernementales comprennent environ 8 millions de dollars reçus de Sport Aid (4 millions de dollars au titre de la masse commune des ressources et 4 millions de dollars au titre des fonds supplémentaires).

b/ Les contributions du personnel, qui étaient de 12,6 millions en 1985, sont incluses dans les recettes diverses. A partir de 1986, elles en seront exclues (E/ICEF/1986/AB/L.2).

Tableau 7  
 Masse commune des ressources : échelonnement estimatif  
 des dépenses, par année  
 (Montants provisoires)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>	<u>1990</u>	<u>Après 1990</u>	<u>Montant total des recommen- dations</u>
(En millions de dollars E.-U.)						
<u>Recommandations concernant les programmes</u>						
1. Soldes inutilisés de montants approuvés antérieurement	174	135	111	81	41	542
2. Recommandations soumises à l'approbation du Conseil d'administration en 1987	8	36	36	30	20	130
3. Recommandations à préparer à l'intention du Conseil d'administration en 1988	-	21	34	48	119	222
4. Recommandations à préparer pour 1988 et les sessions ultérieures du Conseil d'administration	-	-	21	56	343	420
5. Dépenses prévues	182	192	202	215	-	-
<u>Recommandations concernant le budget</u>						
6. Montants approuvés par le Conseil d'administration en 1986	133	-	-	-	-	-
7. Recommandations soumises à l'approbation du Conseil d'administration en 1987	-	119	125	-	-	-
8. Montant total des recommandations	133	119	125	-	-	-
9. a) Contributions du personnel	(13)	-	-	-	-	-
b) Economies budgétaires	(4)	-	-	-	-	-
10. Dépenses prévues	116	119	125	132	-	-
11. Total des dépenses imputées sur la masse commune des ressources	298	311	327	347	-	-



### Autres opérations

149. Un aperçu en termes financiers des autres opérations est donné au tableau 8 et commenté ci-après. On trouvera des renseignements plus détaillés dans divers autres documents du Conseil.

150. Entrepôt de l'UNIPAC. La valeur totale des marchandises qui transitent par l'entrepôt de l'UNIPAC devrait passer de 64 millions de dollars en 1986 à 100 millions de dollars en 1990. La valeur des fournitures expédiées au titre des programmes, qui était de 46 millions de dollars en 1986, devrait être de 70 millions de dollars en 1990, celle des livraisons de marchandises remboursables passant dans le même temps de 18 millions de dollars à 30 millions de dollars. On prévoit que la valeur des stocks de l'entrepôt passera de 27 millions de dollars en 1986 à 29 millions de dollars en 1990. On trouvera des données récapitulatives sur les activités de l'UNIPAC à la rubrique 6 du tableau 8.

151. Opération Cartes de vœux. Un résumé des prévisions relatives à l'opération Cartes de vœux pour la période 1986-1990 est donné à la rubrique 7 du tableau 8. Le montant total des recettes de l'opération comprend le produit net des ventes, diverses recettes, des gains ou pertes de change et des ajustements au titre d'exercices antérieurs. Il devrait passer de 47 millions de dollars en 1986 à 56 millions de dollars en 1990. Le montant total des dépenses comprend le coût des ventes, les frais de transport, les frais généraux de fonctionnement et le coût du programme interrégional de promotion des ventes. Le montant net de la différence entre les recettes et les dépenses constitue le profit net de l'opération Cartes de vœux, qui est inclus dans la masse commune des ressources. On compte que ce revenu net passera de 22 millions de dollars en 1986 à 28 millions de dollars en 1990. Le plan de travail de l'opération Cartes de vœux pour les années à venir est décrit dans le document E/ICEF/1987/AB/L.6.

152. Dépenses imputées sur les fonds d'affectation spéciale. Les fonds d'affectation spéciale non comptabilisés dans les recettes du FISE destinées à financer les programmes approuvés par le Conseil (tableau 8, rubrique 8) servent principalement à financer les achats remboursables de fournitures et de services. Il s'agit là d'un service que le FISE rend aux gouvernements, aux organismes des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales et qui consiste à acheter et à expédier des marchandises remboursables dans le cadre des services en faveur de l'enfance. Le montant des dépenses imputées sur les fonds d'affectation spéciale devrait continuer de croître en 1987 en raison de la demande continue de médicaments essentiels; il a été estimé à 45 millions de dollars pour 1987 et devrait atteindre 60 millions de dollars en 1990.

153. Les dons en nature ont atteint une valeur de 14 millions de dollars en 1986. Ils consistent en produits alimentaires et en fournitures (transport compris) qui sont distribués par le FISE sur le site des projets. Ces livraisons, bien qu'organisées par l'appareil administratif du FISE, ne sont pas comptabilisées en recettes et dépenses. On estime que leur valeur sera de 15 millions de dollars en 1987 et de 20 millions de dollars chacune des années suivantes.

154. On trouvera au tableau 8 un état récapitulatif des renseignements qui précèdent en ce qui concerne les recettes, les dépenses, les liquidités et les autres opérations, et au tableau 9 une ventilation de la masse commune des ressources et des fonds supplémentaires.

Recommandation

155. Le Directeur général recommande au Conseil d'administration :

1. D'approuver les objectifs du Fonds en matière de programmes, tels qu'ils sont décrits dans le présent document;

2. D'approuver le plan à moyen terme résumé dans le tableau 8 à titre de cadre prospectif pour la période 1987-1990, y compris la préparation de dépenses d'un montant maximum de 222 millions de dollars au titre des programmes à imputer sur la masse commune des ressources devant être soumis au Conseil à sa session de 1987 (voir tableau 9, rubrique 2). Ledit montant est fixé sous réserve que les projections de recettes et de dépenses figurant dans le présent plan continuent d'être valables et dépend des ressources disponibles.

Tableau 8

Résumé du plan financier du FISE (masse commune des  
 ressources et fonds supplémentaires)

	<u>Montants effectifs</u>		<u>Prévisions</u>		<u>Projections</u>	
	1985	1986	1987	1988	1989	1990
(En millions de dollars E.-U.)						
1. Recettes <u>a/</u>	375	463	448	466	487	512
2. Recommandations						
a) Programmes	452	248	275	372	323	412
b) Budget <u>a/</u>	232	-	244	-	272	-
Total partiel	<u>684</u>	<u>248</u>	<u>519</u>	<u>372</u>	<u>595</u>	<u>412</u>
3. Dépenses						
a) Programmes	279	326	326	340	355	373
b) Budget <u>a/</u>	<u>111</u>	<u>111</u>	<u>116</u>	<u>119</u>	<u>125</u>	<u>132</u>
Total partiel	<u>390</u>	<u>437</u>	<u>442</u>	<u>459</u>	<u>480</u>	<u>505</u>
4. Solde en espèces au 31 décembre <u>b/</u>	92	102	110	119	128	137
5. Liquidités						
a) Montant nécessaire	54	57	59	62	69	71
b) Réserve au 31 décembre	50	59	65	72	79	86
<u>Autres opérations</u>						
6. Entrepôt de l'UNIPAC						
a) Fournitures expédiées aux programmes	38	46	52	58	64	70
b) Achats remboursables	17	18	24	26	28	30
c) Stocks	27	27	27	28	29	29
7. Opération Cartes de vœux						
a) Recettes	35	47	48	51	53	56
b) Dépenses	<u>25</u>	<u>25</u>	<u>26</u>	<u>27</u>	<u>27</u>	<u>28</u>
c) Revenu net	10	22	22	24	26	28
8. Dépenses imputées aux fonds d'affectation spéciale	29	41	45	50	55	60
9. Dons en nature distribués	20	14	15	20	20	20

(Voir notes page suivante)

---

(Notes du tableau 7)

a/ Les recettes et les dépenses de 1985 comprennent un montant de 12,6 millions de dollars correspondant aux contributions du personnel. A partir de 1986, les recettes et les dépenses sont des montants nets, déduction faite de ces contributions (E/ICEF/1986/AB/L.2).

b/ Les variations des soldes en espèces tiennent compte des variations au niveau des comptes d'actif et de passif et ne peuvent donc se déduire directement de la comparaison entre les recettes et les dépenses.

Tableau 9

## Plan financier du FISE - Ventilation par source de financement

	<u>Montants effectifs</u>		<u>Prévisions</u>		<u>Projections</u>	
	1985	1986	1987	1988	1989	1990
(En millions de dollars E.-U.)						
<u>Ressources</u>						
1. Recettes <u>a/</u>	249	299	303	316	332	352
2. Recommandations						
a) Programmes	303	85	130	222	168	252
b) Budget <u>a/</u>	<u>232</u>	<u>-</u>	<u>244</u>	<u>-</u>	<u>272</u>	<u>-</u>
Total partiel	535	85	374	222	440	252
3. Dépenses						
a) Programmes	161	179	182	192	202	215
b) Budget <u>a/</u>	<u>111</u>	<u>111</u>	<u>116</u>	<u>119</u>	<u>125</u>	<u>132</u>
Total partiel	<u>272</u>	<u>290</u>	<u>298</u>	<u>311</u>	<u>327</u>	<u>347</u>
4. Variation des éléments d'actif et de passif hors trésorerie	23	-1	-1	0	0	0
5. Disponible au 31 décembre <u>b/</u>	8	16	20	25	30	35
6. Montant mensuel moyen des décaissements (masse commune des ressources)	23	25	25	26	28	29
<u>Fonds supplémentaires</u>						
7. Recettes	126	164	145	150	155	160
8. Recommandations	149	163	145	150	155	160
9. Dépenses	118	147	144	148	153	158
10. Variation des éléments d'actif et de passif hors trésorerie	-37	-15	3	2	2	2
11. Disponible au 31 décembre <u>b/</u>	84	86	90	94	98	102

(Voir notes page suivante)

/...

(Notes du tableau 8)

a/ Les recettes et les dépenses de 1985 comprennent un montant de 12,6 millions de dollars correspondant aux contributions du personnel. A partir de 1986, les recettes et les dépenses sont des montants nets, déduction faite de ces contributions (E/ICEF/1986/AB/L.2).

b/ Les variations des soldes en espèces tiennent compte des différences entre les recettes et les dépenses et de l'effet net des variations au niveau des comptes d'actif et de passif.

-----